

# CANAL

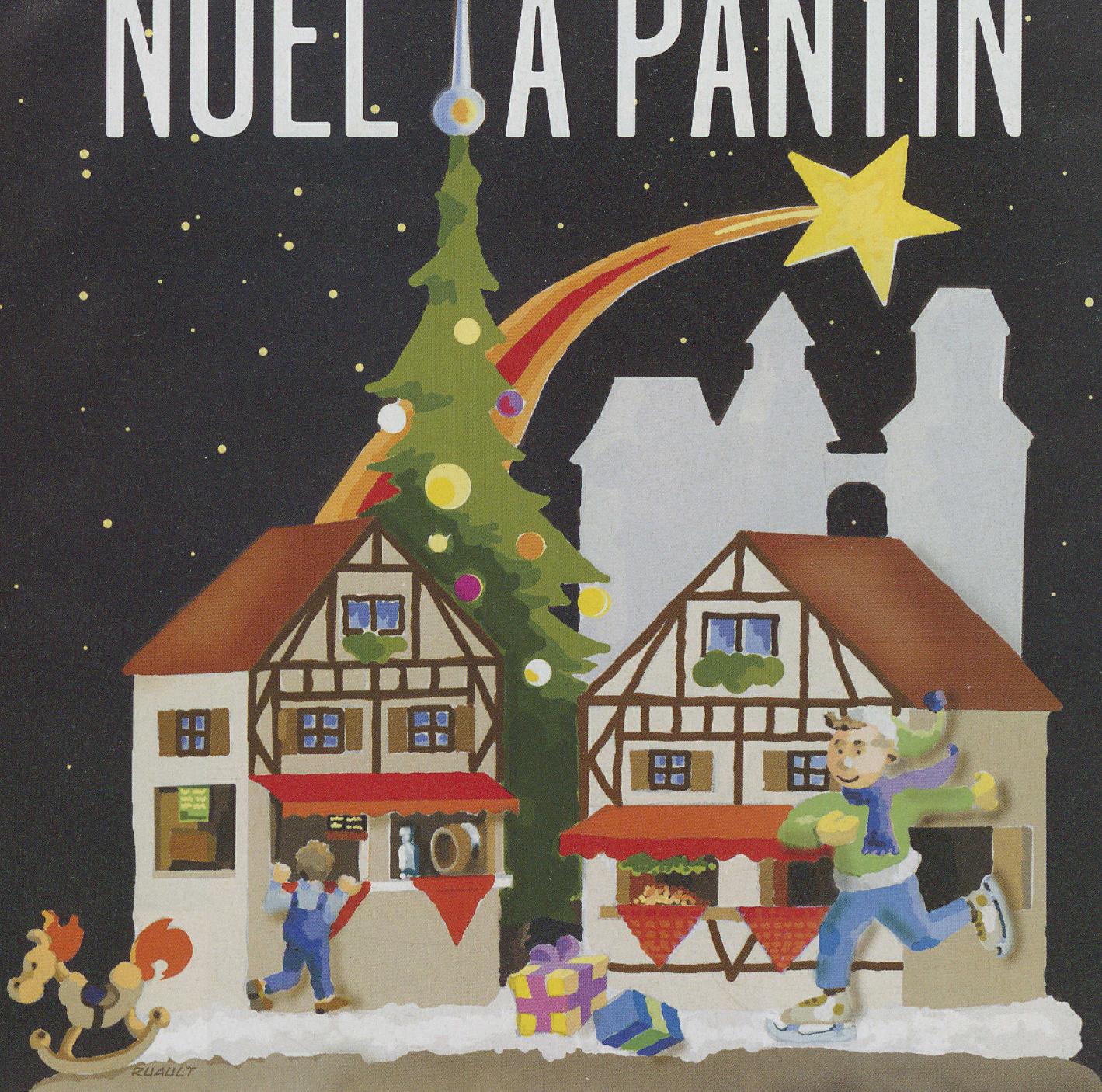
LE JOURNAL DE PANTIN



Robin Renucci parle des ateliers-spectacles présentés jusqu'à fin décembre au théâtre Au fil de l'eau

Page 34

## NOËL À PANTIN



Maison de la justice

Page 10

Election des parents d'élèves

Page 22

Les centres de vacances

Page 28

Signature du Contrat local sportif

Page 30

**MARCHÉ DE NOËL**

**PANTIN**

du 11 au 14 décembre

au Parc Stalingrad

ouverture :

jeudi 11 déc. : 14 à 19 h

vendredi 12 déc. : 10 à 22 h

samedi 13 déc. : 10 à 19 h

dimanche 14 déc. : 10 à 18 h

Direction de la communication - nov 2003 - ADDRESS

Parc Stalingrad  
102, av. Jean-Lolive  
M Hoche ou Église de Pantin

[www.ville-pantin.fr](http://www.ville-pantin.fr)



## Sommaire



### ACTUALITÉS EN IMAGES

La fête du SMJ

### ÉQUIPEMENT

La justice à la portée de tous

### DÉMOCRATIE

Un nouveau tracé pour le chemin des urnes

### ENFANTS

Les loisirs au centre des vacances

p. 28

**SPORT**

Signature du Contrat local sportif

p. 30

### VIVRE LA VILLE

Opération « Ma ville ça me regarde »

### p. 6

L'harmonie résonne

p. 16

au-delà de Pantin

p. 7

Ça s'est pacé près de chez vous

p. 8

Sécurité routière

p. 9

### NOËL A PANTIN

Le marché de noël est dressé

Pantin on Ice, Opus 2

Un Noël sans âge

et au goût du jour

p. 18

### PORTRAIT

Sans père ni repères

### p. 24

### SOLIDARITÉ

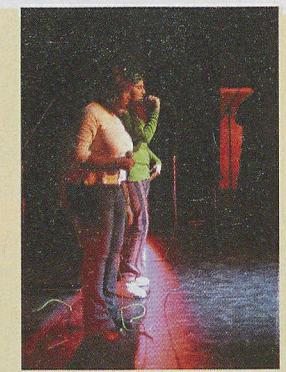
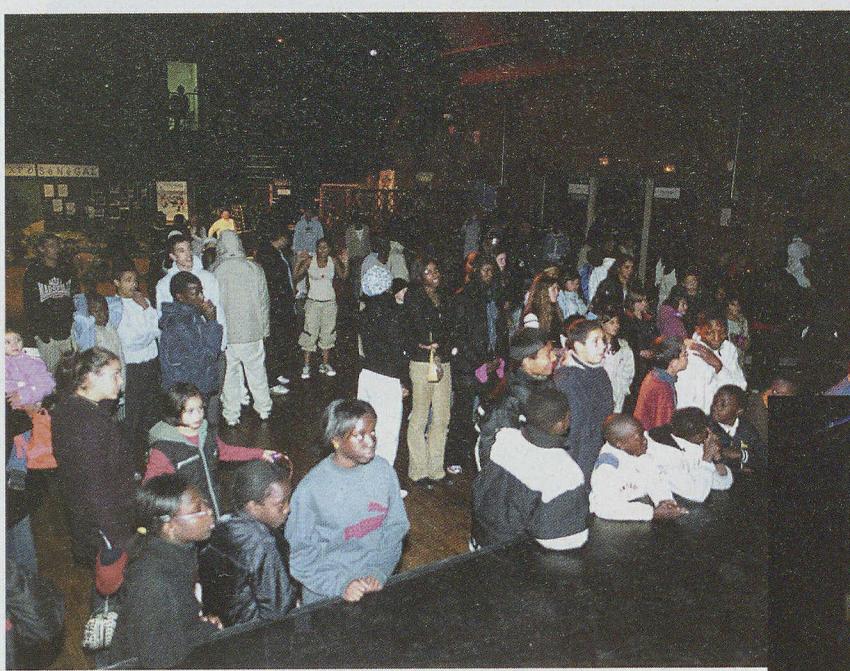
Le Refuge : plaque tournante de la solidarité

p. 26

Ce numéro comporte un encart folioté de I à XVI entre les pages 20 et 21. L'état civil se trouve en page VII de l'agenda. Dans ce numéro, les jeux de Canal sont en pages XII et XIII de l'agenda.



45, av. du Général-Leclerc, 93500 Pantin – Adresse postale : Mairie, 93507 Pantin CEDEX. Tél. : 01 49 15 40 36. Fax : 01 49 15 73 28. E-mail : [canal@ville-pantin.fr](mailto:canal@ville-pantin.fr). Directeur de la publication : Bertrand Kern. Rédacteur en chef : Serge Bellaïche. Directeur artistique : Jean-Luc Ruault. Rédaction : Patricia de Aquino, Christian Monnin. Rédacteurs : Yvan Bernard, Ariane Servain. Maquettiste : Gérard Aimé. Photographe : Gil Gueu, Daniel Rühl. Dessinateur : Faujour. Photogravure et impression : Actis. Nombre d'exemplaires : 30 000. Diffusion : ISA+. Publicité : contacter la rédaction au 01 49 15 40 36. Toutes reproductions de textes, photos ou dessins sont interdites sauf accord de la direction.

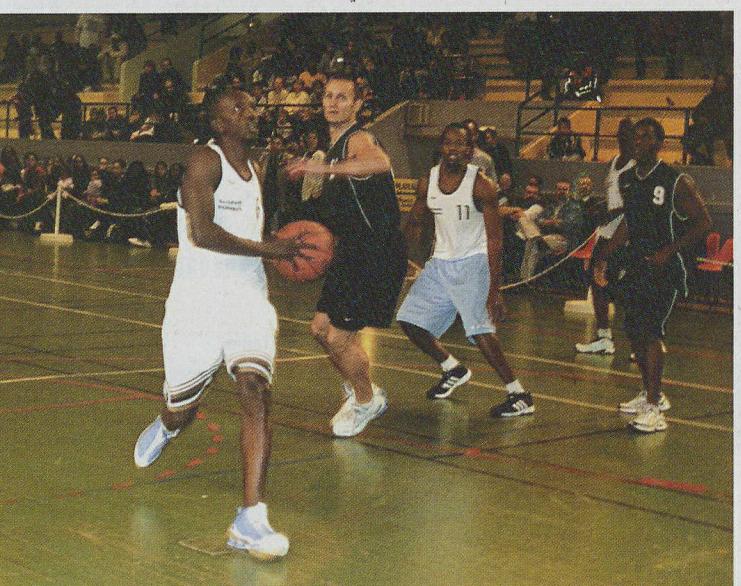


## La jeunesse en fête

Ambiance amicale, public chaleureux, la fête du SMJ (service municipal de la jeunesse) a réuni de très nombreux jeunes Pantinois à la salle Jacques-Brel le 25 octobre dernier. Quelques jours plus tard, le 14 novembre, nouvelle affluence pour les Tremplins de la musique, concours organisé par la Région Ile-de-France (photo ci-contre).



Cérémonie du 11 novembre pour le 85<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice



### Le gala de basket

organisé le 11 novembre par la ville et le Pantin basket-club a été l'une des actions menées pour récolter des fonds et soutenir les habitants de Velingara, frappés par des intempéries d'une intensité exceptionnelle.



### En l'honneur des droits de l'enfant

Les enfants de plusieurs centres de loisirs ont fêté la Semaine des droits de l'enfant le 19 novembre dernier, à la salle Jacques-Brel. L'événement a été marqué par la présentation de la fresque-puzzle qu'ils avaient fabriquée pour l'occasion selon le projet artistique de Jean-Luc François. En présence de Françoise Pinzon-Gil, responsable de l'Unesco, l'après-midi s'est déroulé en musique – avec la participation de la violoncelliste Fettouma Ziouani – et en contes – avec Mimi Barthélémy de la compagnie Timoun-fou.

## Forum social européen

**Des participants avaient choisi Pantin, pas les organisateurs. Plus de 300 jeunes venus de plusieurs pays d'Europe ont été hébergés à Pantin. La ville avait mis le gymnase Henri-Wallon à leur disposition.**



### Le Conseil municipal exige des effectifs de police

Au cours de sa séance du 27 novembre, le conseil municipal a adopté un vœu pour exiger le renforcement des effectifs de police dans la ville. Le commissariat de Pantin a vu ses effectifs baisser de 125 à moins de 100 actuellement. Une baisse du même ordre est constatée dans l'ensemble du département où il manque près de 800 agents. Les conditions de travail des personnels qui restent sur le terrain deviennent de fait de plus en plus difficiles.

La municipalité, répondant aux attentes des habitants, a fait de la lutte contre l'insécurité l'une de ses priorités. (mise en place du Contrat local de sécurité, mesures de réparation, mise en place d'une classe relais, création de la maison de la justice et du droit et d'une direction de la Prévention et de la Sécurité).

Il convient de le noter : le maire (ou la ville de Pantin) avait proposé d'accueillir un ou plusieurs temps forts dans notre ville. Sa situation géographique aurait dû intéresser les organisateurs. Ces derniers ont choisi de ne pas donner suite.

On aurait pu, un temps, en éprouver quelques regrets mais, eu égard au déroulement des événements, ce sentiment s'est rapidement estompé. L'édition 2003 de la manifestation a en effet été marquée par un sectarisme auquel avait échappé l'édition précédente à Florence ou l'édition mondiale de Porto Allegre. Elle a littéralement été confisquée par une minorité des plus radicales.

C'est dommage, parce qu'il est indispen-

sable que toutes les forces progressistes en Europe prennent part à la réflexion pour définir des solutions alternatives à une mondialisation où le modèle des USA s'impose à l'ensemble de la planète. Un modèle d'inspiration européenne fondé notamment sur des pratiques sociales avancées et une véritable volonté de développement durable et équilibré au niveau mondial peut trouver sa place. Ah bien sûr, on est loin des polémiques sur l'antisémitisme, savamment provoquées par les prises de position de l'intellectuel Tarik Ramadan, ou des attaques contre les participants socialistes à la manifestation de clôture. Tout aussi hors-sujet et inacceptables les unes que les autres.

qu'il prenne les dispositions et mesures concrètes pour accroître les effectifs de police du commissariat d'au moins 25 agents, et ceci dans les meilleurs délais

s'engage à informer la population de l'évolution de cette situation

- mandate la municipalité pour organiser toutes les actions nécessaires à la réalisation de cet objectif.

## Téléthon 2003

**Solidarité.** Cette année, la 17<sup>e</sup> édition du téléthon se déroulera les 5 et 6 décembre. Deux jours pour soutenir et aider l'Association française contre les myopathies (AFM), qui lance un nouvel appel aux dons sur le thème : « Deux jours qui comptent pour des années ». Un seul but : multiplier les essais thérapeutiques sur l'homme pour mettre au point les génotérapies, seul espoir de guérison pour de nombreuses maladies génétiques rares et encore incurables. Depuis sa première édition en 1987, le Téléthon a donné à la recherche un véritable coup d'accélérateur. Il a permis de financer 7 500 programmes de recherche et bourses d'étude avec à la clé les premières cartes du génome humain, la découverte des gènes responsables de 740 maladies, la création de 14 banques d'ADN, le soutien aux premières percées thérapeutiques. L'an passé, les dons effectifs ont atteint le chiffre record de 91,5 millions d'euros (contre 81,2 en 2001). En Seine-Saint-Denis, le téléthon 2002 a recueilli 1 255 178 €. Les dons peuvent être transmis par téléphone, minitel, Internet et, bien sûr, grâce aux manifestations.

Un seul numéro : 3637 (0,15 € la min) Minitel : 3615 téléthon (0,34 € la min) Internet : [www.telethon.fr](http://www.telethon.fr)

## En 2004, tous aux urnes

**Europe.** Rappelons que les ressortissants des 14 autres pays membres de l'Union européenne peuvent prendre part au vote le 13 juin 2004 pour les élections au Parlement européen.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, tout citoyen des pays membres de l'Union européenne doit fournir un document d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile et une déclaration écrite avec sa nationalité, son adresse, précisant qu'il n'est pas déchu de son droit de vote dans l'Etat dont il est le ressortissant et qu'il exercera son droit de vote uniquement en France. Rendez-vous au centre administratif, au service population.

Quant aux Français, toutes les informations nécessaires à leur inscription avant le 31 décembre figurent en page 21.

01 49 15 41 11 ou 01 49 15 41 10

# Vivre la ville

## LES SORTIES POUR LES RETRAITÉS

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose plusieurs sorties et activités réservées aux retraités de la ville.

### Rappel

Le CCAS est ouvert du lundi au vendredi de 8.30 à 12.30 et de 13.30 à 17.30. 84/88, ave. du Général-Leclerc

### Programme des activités

#### ● Mardi 2 décembre.

*Piaf, la môme de Paris.* La mairie de Paris vous accueillera dans ses salons pour une exposition en hommage à Edith Piaf, à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition. Dans un deuxième temps, visite chez Girard, chocolatier fabricant où vous pourrez faire des emplettes en ce mois de festivités. 3,15 €.

#### ● Mercredi 3 décembre.

Le CCAS propose aux retraités son rendez-vous mensuel pour évoquer le programme des activités. Idées et suggestions sont les bienvenues. Incription indispensable. 10.00. Mairie, 2<sup>e</sup> étage, salle 20.

#### ● Paroles de mémoire.

Pour enrichir la mémoire de la ville et en collaboration avec le service archives, venez participer à cet atelier et partager vos souvenirs. Un thème est proposé à chaque séance et illustré de documents des archives municipales. N'hésitez pas à apporter des photographies ou des objets illustrant vos souvenirs à Pantin.

D'autres séances vous seront proposées en février, avril et juin 2004. De 15.00 à 16.30. Espace Jean Cocteau, 10-12, rue Comet

## Opération « Ma ville ça me regarde »

Ah ! pouvoir réduire le bruit environnant et entendre les oiseaux pépier, s'étendre dans l'herbe sans risquer de s'allonger sur un lit de papiers gras ! Qui n'en a jamais rêvé ? C'est possible, à condition que chacun participe au maintien d'une certaine qualité de vie en adoptant un comportement responsable envers la nature. Cette opération a été montée avec le soutien de la Région Ile-de-France.



C'est dans ce but de sensibilisation aux richesses et à la fragilité de notre patrimoine naturel et d'initiation à l'éco-citoyenneté en milieu urbain que, les 13, 14 et 15 novembre derniers, les Pantinois ont été accueillis à bord du bus pédagogique de la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme. L'équipage du bus a accueilli pas moins de 350 élèves pantinois. Le bus à étage, drapé de bleu azur, a été aménagé pour pouvoir recevoir le public en deux espaces distincts : en bas, un atelier sensoriel équipé de haut-parleurs et de diffuseurs d'effluves faisant appel à l'ouïe et à l'odorat ; en haut, une salle de projection. Durant environ 40 minutes, cinq thèmes sont abordés par les animateurs sur le mode incitatif et informatif : l'eau, le bruit, les transports, les déchets et la nature en milieu urbain. Les visiteurs sont fortement sollicités, les activités étant interactives. Ainsi les élèves ont-ils été invités à reconnaître des sons et des odeurs plaisantes ou désagréables. Ces expériences sensorielles permettent d'évaluer la sensibilité du groupe aux nuisances rencontrées en ville et sont le point de départ d'explications et recommandations sur le comportement éco-citoyen à adopter. A l'étage, un film emmène les spectateurs – assis sur des bidons, fours à micro-ondes ou tambours de lave-linge hors d'usage transformés en sièges – dans l'espace. Là, l'apprenti

Ariane Servain

#### ● Jeudi 4 décembre.

Escapade dans l'Orne (61). D'abord, une visite guidée du laboratoire Dermophile indien, société pionnière du stick à lèvres. Après le déjeuner dans un Logis de France, visite guidée du prieuré de Sainte-Gauburge puis du musée des arts et traditions populaires du Perche. Cette journée s'achèvera par un goûter du terroir. Premier départ mairie : 5.00. 28,52 €, 32,08 € et 35,65 € (selon le quotient familial).

#### ● Vendredi 5 décembre.

Venez voyager à travers une vidéo d'Hélène Della-Jagoma. Partagez l'aventure de ses merveilleux voyages. Dépaysement garanti. 14.00. Espace Jean-Cocteau, 10-12, rue Cornet.

#### ● Lundi 8 décembre.

Les repas dansants du début d'année se dérouleront les mardi 20, mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23 janvier 2004. Les inscriptions se font jusqu'au 19 décembre.

#### ● Mardi 9 décembre.

Distribution des colis de Noël pour les retraités proposée par le CCAS. Carte Pass indispensable pour retirer le colis. De 10.00 à 12.00, maisons de quartier des Courtilières et du Haut-Pantin.

Le cirque à Venise sur la pelouse de Saint-Cloud, Paris 16<sup>e</sup>. Merveilleux spectacle aux couleurs d'un des plus beaux carnavales du monde avec de superbes décors aquatiques de Venise, des jets d'eau, des fontaines lumineuses. Découverte de l'histoire magnifique d'une cité aux mille légendes. La mise en scène transporte le spectateur dans un tourbillon féérique de numéros de cirque (animaux savants, clowns,

acrobates...) et de musiques romantiques. Venez retrouver Arlequin, Colombine, Pierrot et les autres. 1<sup>er</sup> départ mairie : 12.45. 7,15 €.

#### ● Mercredi 10 décembre.

Colis des retraités. Distribution des colis de Noël proposée par le CCAS. Carte Pass indispensable pour retirer le colis. De 9.00 à 11.00, écoles Henri-Wallon, 30, av. Anatole-France, et Jean-Lolive, 46, av. Edouard-Vaillant. De 13.30 à 16.00, écoles Paul-Langevin, 28, rue Charles-Auray et Sadi-Carnot, 2, rue Sadi-Carnot.

#### ● Lundi 15 décembre.

Repas exceptionnel. Un moment convivial où la gastronomie est à l'honneur. 12.00. 14 €. Espace Pailler, 42, ave. Edouard-Vaillant.

#### ● Mardi 16 décembre.

Opérette au théâtre Malraux à Gagny (93).

Un avant-goût des Fêtes. Comme chaque année, un spectacle hors du commun a été retenu pour vous. Hommage à l'opérette, à la chanson et à la comédie musicale. Plus de 100 costumes qui vous émerveilleront. Hu-mour et bonne humeur sont au programme. Des ballets éblouissants pleins de rythmes, de couleurs et de lumières. A ne pas manquer. 24,15 €.

#### ● Mercredi 17 décembre.

Rencontre intergénérationnelle. Après-midi festif où plusieurs générations se retrouvent pour chanter, danser et passer un moment agréable. Les petits-enfants accompagnant leurs grands-parents seront les bienvenus. Goûter avec le Père Noël. 3 € pour les retraités. 14.00. Salle Jean-Cocteau, 10-12, rue Cornet

# Vivre la ville

## L'harmonie résonne au-delà de Pantin

Le 19 octobre dernier, l'orchestre d'Harmonie de Pantin était invité à se présenter à la prestigieuse salle de l'Arsenal à Metz. Succès attesté par l'affluence du public et le retentissement des applaudissements.

La soirée, organisée à l'occasion de l'ouverture de la Semaine nationale des retraités, a commencé avec un concert de l'orchestre municipal de Vitry-sur-Orne, La Mascotte.

Les soixante musiciens de l'orchestre d'Harmonie pantinois, âgés de 13 à 86 ans, ont ensuite pris le relais pour jouer des œuvres aussi diverses que *Out of Africa* de John Barry, *The Year of Dragon* de Philip Sparke, *Rikudim* de Jan van der Roost, *On the Town* de Leonard Bernstein et la « March » de *Symphonic Metamorphosis* de Paul Hindemith.

Les musiciens des deux formations se sont ensuite réunis pour interpréter l'*Ave maria* d'Anton Bruckner et *Now is the Day* de Bruce Fraser.

A l'origine de cette rencontre : Laurent Langard qui, avant d'arriver à Pantin en 1992 pour diriger l'orchestre d'Harmonie, dirigeait La Mascotte. « Je suis très heureux du succès que nous avons obtenu avec ce rapprochement. La salle était comble et le public de plus de 1 000 personnes très enthousiaste », s'exclame-t-il avec un mélange de fierté et peut-être déjà une pointe de nostalgie.

Malgré les répétitions qui précèdent naturellement tout concert, l'exercice qui consiste à associer deux formations orches-

### Prix littéraires à portée de main

**Bibliothèque.** Le Goncourt et le Goncourt des lycéens, le Nobel, le Médicis, les Renaudot, le roman des lectrices de *Elle* ainsi que tous les ouvrages primés lors de cette rentrée littéraire sont disponibles à l'emprunt dans les bibliothèques de la ville. En cas d'indisponibilité momentanée, les réservations sont possibles.

Jacques-Pierre Amette  
*La Maîtresse de Brecht*  
roman  
Albin Michel

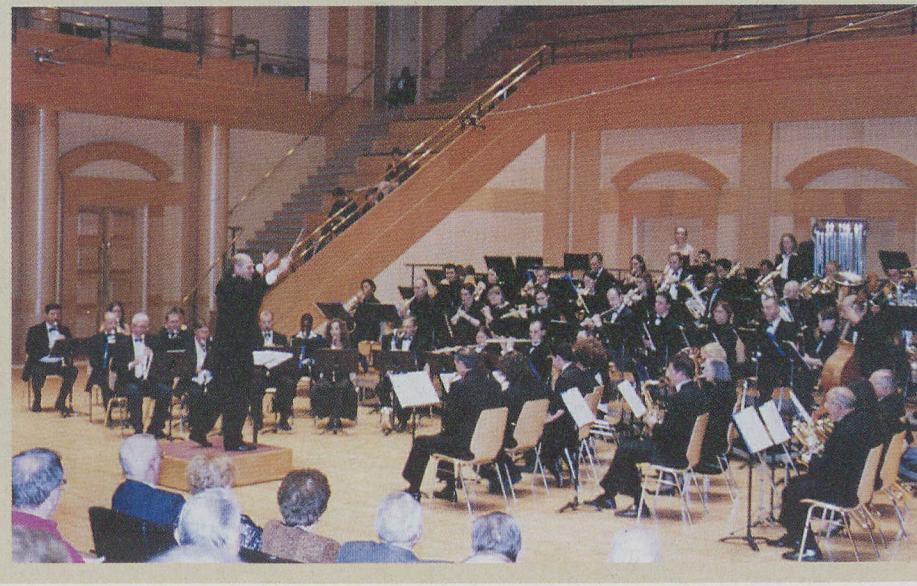
**PRIX  
GONCOURT**

### Formation gratuite et rémunérée

**Emploi.** L'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) propose une formation de gestionnaire de stocks gratuite et rémunérée aux demandeurs d'emploi ayant un niveau d'études de classe de première et une expérience professionnelle de trois ans minimum. La formation se déroulera du lundi 5 janvier au mardi 17 février 2004 et peut donner lieu à la délivrance d'un certificat de compétences professionnelles. Elle est également ouverte aux salariés en CDI, CDD ou en travail temporaire dans le cadre du Congé individuel de formation.

Pour s'inscrire : participer à la réunion du jeudi 11 décembre à 10.00 au centre AFPA de Ris-Orangis ou adresser un courrier à Bernard De Meirleire, formateur AFPA. Centre AFPA de Ris-Orangis 2, ave. Louis-Aragon 91130 Ris-Orangis

01 69 02 58 00



# Vivre la ville

## 70 ans de mariage

**Noces de platine.** Il était une fois un petit garçon que l'on va nommer Marcel. Il venait du nord de l'Ardèche, d'Annonay, berceau de l'aérostation. Bien sûr c'est en mongolfier qu'il s'envola vers la capitale rencontrer sa douce Odette qui vendait des baguettes. Lui fabriquait des cigarettes. Ils se plurent et se marièrent le 9 novembre 1933. Et pour longtemps puisque, 70 ans après, ils vivent avec leur fils, Jean-Claude, à Pantin, dans le quartier de l'église. C'est à l'initiative de leur gardienne, Hortense, et de leurs voisins que l'événement a été célébré.

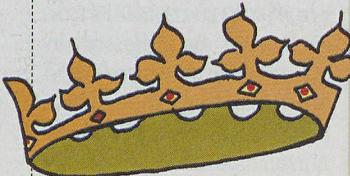


## La galette des rois de la FNACA

**Bal.** Les comités de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) de Pantin et du Pré-Saint-Gervais organisent, le 14 janvier prochain, à la salle Jacques-Brel, à partir de 14.00, le bal de la galette des rois. Ambiance joyeuse et convivialité assurées. Les frais de participation sont de 13 € ; 11 € pour les adhérents et sympathisants.

### Réservations auprès de Michel Bultel

01 64 35 50 40



## CA S'EST PACSÉ PRES DE CHEZ VOUS

**Samedi 25 octobre dernier à l'hôtel de ville s'est déroulée une cérémonie célébrant un pacte civil de solidarité (PACS). A Pantin, c'était le premier passage en mairie d'un couple de « pacsés ». Petit retour sur l'événement avec l'un des conjoints.**

Lionel et Christian vivent ensemble depuis bientôt deux ans. Auparavant, Christian a déjà été marié et il est père de deux enfants. Pourtant, rapporte Lionel, c'est lui qui a en premier évoqué la possibilité d'un PACS, car à ses yeux la fidélité est la première vertu dans un couple. Proposition que Lionel a immédiatement acceptée. Pour lui, le PACS est avant tout un acte d'amour et une façon de consacrer leur union, de s'engager devant la société. Ensuite, mais ça n'est pas négligeable, c'est aussi une manière de sauvegarder le patrimoine ou les biens des conjoints. Rappelons en effet qu'en cas de décès d'un des conjoints d'une union de fait, ses biens reviennent à sa famille et non à son compagnon de vie. Lionel évoque ainsi le cas de nombreux homosexuels qui se sont trouvés confrontés à de pénibles difficultés matérielles après la disparition de leur conjoint.

Lionel et Christian ont donc entamé la procédure auprès du tribunal d'instance : en pratique, il suffit de réunir et d'apporter divers documents. C'est par hasard et seulement trois semaines avant la date fixée pour la signature du PACS qu'ils ont entendu parler de la possibilité d'une cérémonie en mairie. Ils savaient que cela se pratiquait dans certaines communes, mais



## Recensement nouvelle formule en 2004

**Une nouvelle méthode** de recensement de la population entre en vigueur en France dès le début de l'an prochain. La collecte des informations sera effectuée chaque année sur un échantillon de 8 % de la population et non plus sur l'ensemble des résidents (tous les 7 à 9 ans).

A partir du 15 janvier 2004, si votre logement appartient à l'échantillon, vous recevez la visite d'un agent recenseur identifiable grâce à leur carte officielle tricolore avec photographie et signature du maire. Nous reviendrons sur cette opération dans notre prochaine édition.

## Avis de recherche

**Anciens élèves.** Vous avez été élève ou enseignant au collège Jean-Jaurès de Pantin ? Dans le cadre de l'inauguration du nouveau collège Jean-Jaurès, des manifestations devraient être organisées. Vous aimerez y être associés ? Faites-vous connaître.

Envoyez un message à Canal qui transmettra.  
canal@ville-pantin.fr  
Canal Hôtel de ville

## Solutions des mots fléchés

**Attention:** Ce mois-ci, les jeux se trouvent pages XII et XIII de l'agenda.

P	R	E	C	I	S	E	M	E	T
J	I	U	J	I	T	S	U	C	I
U	E	E	<	E	■	T	O	R	A
S	A	C	R	C	■	C	S	I	E
T	E	S	T	■	M	O	R	M	E
E	R	I	E	■	■	E	C	K	
H	O	I	N	A	■	N	A	T	O
B	O	S	N	I	■	L	I	V	
O	X	C	A	R	■	R	O	B	E
X	I	P	A	T	■	O	I	N	O

## A l'affiche dans les bus de Pantin

**Concours.** Les membres du club informatique des Courtillères, en partenariat avec la RATP, organisent un concours adressé aux jeunes âgés de 12 à 25 ans. Les candidats auront à identifier les pays de la Méditerranée figurant sur les affiches collées dans les bus de la RATP. Et à proposer des slogans pour la campagne « bus attitude ». Pendant la première semaine de décembre, les bulletins de participation seront disponibles dans les lignes de bus traversant Pantin et à la maison de quartier des Courtillères. Les participants pourront déposer leur bulletin-réponse aux mêmes endroits. Le vainqueur remportera un lecteur MP3, qui lui sera remis le 10 décembre en grande pompe à la RATP.

**Maison de quartier des Courtillères**  
01 49 15 37 00

## Gare au CO !

**Sécurité.** Le monoxyde de carbone ou CO est un gaz insidieux, car il est incolore, inodore, sans saveur, indétectable par les sens. En présence d'un personne intoxiquée par le CO, il faut immédiatement ouvrir portes et fenêtres, arrêter tout appareil suspect, évacuer les personnes présentes et appeler un service d'urgence (pompiers : 18 ; SAMU : 15).

En Seine-Saint-Denis, en 2002, on a déploré 3 décès et 52 hospitalisations dus aux intoxications au monoxyde de carbone. Pour éviter ce type d'accidents, une seule solution : posséder une installation de chauffage et de production d'eau chaude bien entretenue, bien utilisée et conforme aux normes ; s'assurer que son habitation dispose d'orifices de ventilation non obstrués et de conduits d'évacuation ramenés.

● **Rue du Bel Air.** Les services de la ville vont se charger de l'évacuation d'une importante quantité de gravats, même si cette mission ne relève pas de leurs compétences, cette voie étant privée. Par ailleurs, pose d'un miroir à l'intersection de la rue du Bois et de la rue du Bel Air.

● **Place du marché des Courtillères.** L'éclairage est régulièrement réparé à la suite d'actes de vandalisme sur les câbles. Des mesures de l'éclairage ont été réalisées. Elles ont montré que l'intensité lumineuse est normale.

● **Square Salvador-Allende :** aménagement du square avec renouvellement du sol. Nouveaux bancs et nouvelles corbeilles. Une stèle a été installée en l'honneur de Salvador Allende.

# Vivre la ville

## CIRCULATION ET SÉCURITÉ

**Rejoindre la porte de la Villette par la rue du chemin de fer.**



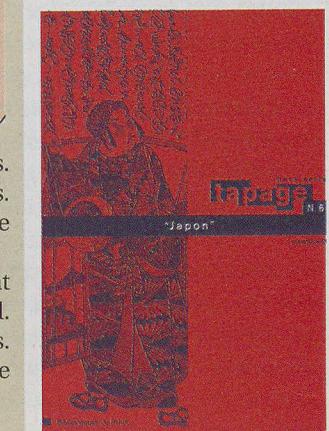
## Séjour en centre de vacances

**Inscriptions.** Pour les séjours d'hiver, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 6 décembre 2003. Pour les séjours d'été, les inscriptions seront fermées le 30 janvier 2004. Les demandes, établies sur des formulaires dûment complétés, doivent être adressées par la poste (le cachet faisant foi) ou déposées à l'espace enfance du centre administratif. Elles peuvent également être effectuées sur le site internet de la ville ([www.ville-pantin.fr](http://www.ville-pantin.fr))

**Espace enfance**  
Centre administratif  
84/88, ave. du Général-Leclerc  
93507 Pantin CEDEX  
01 49 15 41 66

## Tapage sur le Japon

**Bibliothèques.** Le hors-série numéro 6 de Tapage est consacré au Japon. La brochure recense tous les ouvrages disponibles dans les bibliothèques de la ville relatifs au pays qui était à l'honneur au Salon du livre et de la presse jeunesse cette année. Edités depuis 2001, les livrets Tapage répertorient les nouveautés acquises par les bibliothèques. Une fois par an, un numéro est consacré aux œuvres destinées au public jeune (9-14 ans). Des numéros hors-série et thématiques paraissent en fonction de l'actualité littéraire.



Ouverture de la maison de la justice et du droit

# LA JUSTICE A LA PORTÉE DE TOUS, TOUT SIMPLEMENT

**Depuis son ouverture au public, le 17 novembre dernier, la maison de la justice et du droit (MJD) de Pantin répond gratuitement aux besoins juridiques de la population. Violence, conflit suite à un divorce, mésentente au sujet de la garde des enfants ou de la pension alimentaire, désaccord avec son propriétaire ou son locataire, problème avec son patron, son employé ou l'administration, querelle de voisinage : rendez-vous à la MJD.**

**R**approcher la justice du citoyen» est la devise du nouveau service public assuré par la MJD. Sa principale mission est d'informer et d'orienter les personnes au sujet de leurs droits et devoirs : à qui s'adresser, où le faire, comment engager une procédure, comment bénéficier d'une aide financière pour les honoraires d'avocat en cas de nécessité...

Résultat d'une véritable coopération entre le ministère de la Justice, la ville et de nombreuses associations, la MJD permet aussi de mettre à la disposition des citoyens une espèce d'« guichet unique ». Par exemple, « dans les affaires de petite et moyenne délinquance, toute personne qui s'estime victime (conflit de voisinage, etc.) sera orientée vers SOS Victime 93 qui l'orientera vers un éventuel dépôt de plainte. Le Parquet pourra alors saisir le délégué du procureur de la République, soit pour une médiation pénale, soit pour un rappel à la loi », explique Jack Périsse, vice-procureur au tribunal de grande instance de Bobigny. « L'idée est de résumer en un seul lieu, tout ce qu'un citoyen est en droit d'attendre d'un lieu de justice », poursuit-il. A la charge du greffier, représentant judiciaire nommé dans chaque MJD, d'aiguiller les personnes suivant leurs besoins. « Mon rôle est de



La MJD : un lieu d'accueil, d'information et d'aide aux victimes ouvert à tous les citoyens

## Le succès des MJD en quelques chiffres

La MJD de Pantin est la sixième du département. Les premières ont surgi au début des années 90 à Cergy-Pontoise et à Sarcelles. Ensuite, ce fut le tour d'Épinay-sur-Seine, d'Aubervilliers, de la Courneuve, aujourd'hui de Pantin et, encore cette année, de Saint-Denis et du Blanc-Mesnil.

La Seine-Saint-Denis figurera bientôt parmi les départements les mieux dotés de France où l'on compte, sur l'ensemble du territoire, 102 MJD. En 2001, lors d'un sondage réalisé à la demande du ministère de la Justice, 89 % des personnes interrogées à la sortie d'une MJD se déclaraient « satisfaites » du contact avec ce service. Ce taux de satisfaction apparaît d'autant plus important que

58 % d'entre elles se sont déclarées « très satisfaites ». Enfin, 84 % des personnes interrogées estiment que « la réponse apportée par la MJD à leur problème correspondait à leurs attentes ». Aux Pantinois de vérifier. Pour plus d'information sur le sondage : <http://www.justice.gouv.fr/region/mjdcsa.htm> Et sur les MJD : <http://www.justice.gouv.fr/publicat/mjd.htm>

coordonner les interventions des juristes, d'accueillir le public, d'informer et d'orienter les usagers, parfois perdus dans la complexité des circuits de la justice», indique Romain Celette, greffier à la MJD de Pantin.

## De l'aide aux victimes à la petite délinquance

La MJD répond aux litiges dits « d'ordre civil » : problèmes de sous-location, conflits avec les locataires, les propriétaires ou les bailleurs, conflits du travail, différends entre commerçants et consommateurs... Le plus souvent, les procédures de conciliation ou de médiation sont en mesure de désamorcer les conflits en leur trouvant une solution à l'amiable.

La priorité de la MJD est d'apporter une aide aux victimes, à ceux qui, confrontés à un traumatisme, se sentent démunis

face aux labyrinthes du système juridique et administratif. Plusieurs associations, spécialisées dans différents champs d'action, assurent des permanences régulières sur rendez-vous (*voir fiche pratique*). Victimes de pickpockets, vacanciers cambriolés, femmes battues, tous pourront trouver une écoute et une aide auprès de la nouvelle structure.

En assurant une véritable présence judiciaire de proximité, la MJD devrait aussi constituer un moyen plus efficace pour traiter la petite délinquance : les mesures juridictionnelles pourront être pro-

noncées plus rapidement et le suivi de leur application pourra être effectué sur place. L'objectif étant d'adapter au mieux le niveau de la sanction à la gravité de la faute, notamment en ce qui concerne les infractions commises par de jeunes délinquants.

En ce sens, la MJD a également pour tâche de mener des actions de prévention et de développer les mesures alternatives aux poursuites pénales (réparation, médiation, rappel à la loi, travaux d'intérêt général, etc.).

## Le droit au cœur de la ville

La création d'un carrefour du droit au cœur de la commune devrait aussi contribuer à combattre le sentiment d'impunité que certains pourraient éprouver. Située en plein centre-ville, à proximité du métro Hoche, la MJD a vocation à servir l'ensemble des Pantinois. En se basant sur les résultats obtenus dans d'autres communes où ce type de structure est implanté, les responsables de la MJD estiment que l'affluence à Pantin devrait s'élever à une quarantaine de personnes par jour. Dans un avenir proche, il est prévu que d'autres permanences se mettent en place. Le vaste espace de 150 m<sup>2</sup>, répartis sur deux étages, pourrait également accueillir des stages de formation en droit et des expositions pédagogiques. A terme, la MJD devrait devenir un lieu ressource pour l'éducation à la citoyenneté et, donc, un outil de prévention de la violence.

Patricia de Aquino

Maison de la Justice et du droit  
25ter, rue du Pré-Saint-Gervais  
01 41 83 66 40

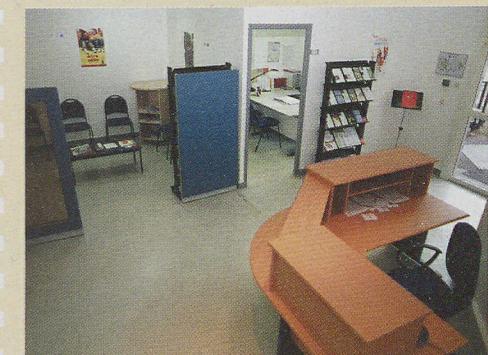


Inauguration de la MJD, en présence de Bertrand Kern, maire de Pantin, Jean-Paul Simonnot, procureur du tribunal de grande instance de Bobigny, et de Claude Bartolone, député.

## Fiche pratique

### Horaires d'ouverture

La MJD de Pantin est ouverte du lundi au vendredi de 9.00 à 12.30 et de 14.00 à 17.00.



### Horaires des permanences (sur rendez-vous)

#### Permanences de Justice

Consultations d'avocats : lundi de 9.00 à 11.00 et vendredi de 17.00 à 19.00.

Suivi de l'application de sanctions : jeudi matin et après-midi.

Présence du délégué du procureur : mercredi après-midi.

#### Permanences juridiques d'associations

- SOS Victimes (droit des victimes d'infractions : vols, dégradations de biens, atteintes physiques, accidents survenus sur la voie publique) : lundi de 9.00 à 13.00.

- Agence départementale d'information sur le logement - ADIL (droit au logement : droits des propriétaires, des locataires, de la copropriété, construction d'une maison, fiscalité immobilière) : le premier et le troisième lundi du mois, de 13.30 à 17.30.

- Association d'aide aux droits de l'enfant et de la famille - AADEF (droit familial en cas de séparation : droits de visite, droits de résidence des enfants, médiation familiale) : mercredi de 9.30 à 13.30.

- Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence - ADSEA (droit des enfants : accès au droit pour les mineurs, questions de patronymes, d'autorité parentale) : le deuxième jeudi du mois, le matin.

## Équipement

# 4 QUESTIONS À ALAIN PÉRIÈS adjoint au maire délégué à la prévention, à la sécurité et à l'intercommunalité

**Canal : A quoi sert une maison de la justice et du droit (MJD) ?**

**Alain Périès :** Son premier rôle est d'apporter une aide aux victimes. Il s'agit de permettre aux gens qui sont en difficulté de disposer d'un lieu où ils seront écoutés et informés, où ils auront le sentiment que leur problème est pris en compte. Aujourd'hui, le fonctionnement de la justice peut donner l'impression que les victimes sont les « oubliées » du système. Nous souhaitons remédier à ce sentiment. La MJD est destinée aussi aux auteurs de petites incivilités et d'infractions qui y seront immédiatement sanctionnés, de manière proportionnelle à la gravité de leur acte, soit par le rappel à la loi, soit par une mesure de réparation.



**Comment l'action de la MJD s'inscrit-elle dans la politique menée par la municipalité en matière de sécurité ?**

**A.P. :** Notre politique repose sur un équilibre entre les actions de prévention et de nécessaires sanctions lorsqu'elles sont indispensables. Depuis trois ans maintenant, dans le cadre du Contrat local de sécurité, nous avons mis en place trois dispositifs. D'abord une classe-relais qui permet à des jeunes de 12 à 16 ans d'être réinsérés dans le système scolaire et qui fonctionne à l'école Méhul. Ensuite, nous avons développé l'accueil dans les structures et les services municipaux de jeunes condamnés à des mesures de réparation comme les travaux d'intérêt général. Plutôt que d'aller en prison, ils fournissent des heures de travail à la collectivité. La MJD est le troisième de ces dispositifs. Elle permet de faire en sorte que la justice soit plus directe et plus en lien avec la réalité des infractions et des besoins des citoyens. La MJD n'est pas un « tribunal bis », son intervention dépasse largement le cadre strictement pénal.

**Où en est le projet de création d'une garde urbaine de proximité à Pantin ?**

**A.P. :** La garde urbaine pantinoise est en cours de constitution. Elle sera chargée de faire respecter les arrêtés du maire. Nous sommes en discussion avec la préfecture pour la signature, exigée par la loi, d'une convention fixant le fonctionnement et les missions respectives de la garde urbaine de proximité et de la police nationale. Fin 2004, nous

devrons pouvoir compter sur un effectif de neuf agents. A terme, ils devront être vingt.

**Quels sont les projets de la municipalité en matière de sécurité pour l'avenir ?**

**A. P. :** Dans les mois qui viennent, nous allons faire le bilan du CLS pour savoir, après trois ans, ce qui a été réalisé, ce qui a plus ou moins bien marché. A partir de ce bilan, nous redéfinirons les objectifs pour les prochaines années. L'idée est d'agir de manière adaptée à la ville et à ses besoins. Globalement, nous pouvons dire que la première partie du CLS a été réalisée, mais les questions de prévention et de sécurité ne sont jamais statiques.

On a trop souvent opposé prévention et répression, et les différents services entre eux, alors que seuls les efforts communs et la concertation permettent d'agir de manière efficace. Nous continuerons de travailler dans la logique du CLS, qui est de développer un partenariat réel entre tous les acteurs concernés.

**Propos recueillis par Patricia de Aquino**



## La MJD à la croisée de plusieurs financements

La MJD est subventionnée à la fois par la ville, le conseil régional et le ministère de la Justice. Les locaux et le mobilier sont mis à la disposition du nouvel établissement par la ville, qui a également contribué à hauteur de 20 % des sommes engagées dans les travaux, les 80 % restants ayant été financés par le conseil régional. L'équipement informatique ainsi que tous les frais de personnel sont habituellement pris en charge par l'Etat. A Pantin, le greffier a été mis à la disposition de la MJD par la Justice ; le poste d'agent d'accueil, quant à lui, est financé en partie par l'Etat, en partie par la ville.

## La MJD au carrefour des partenariats institutionnels

L'ouverture de la MJD de Pantin s'inscrit dans le cadre du Contrat local de sécurité (CLS) qui a été signé entre la ville, le ministère de la Justice, la préfecture et l'Education nationale en octobre 2000. En avril 2001, suite à une concertation entre les partenaires concernés, il a été décidé qu'une MJD serait créée en lieu et place de l'antenne de justice originellement prévue par le CLS. En 2003 fut également institué le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), résultat de la fusion du comité de pilotage du CLS et du Comité consultatif de prévention de la délinquance. Jack Périssé, vice-procureur au tribunal de grande instance de Bobigny est le magistrat référent du CLSPD de Pantin.

# NOËL À PANTIN



**En 2003, le Noël pantinois rappelle les traditions et anticipe le renouveau du calendrier. Au marché de Noël : foie gras, huîtres, vins et cadeaux seront présentés dans un décor de village d'Alsace, région qui est le berceau du sapin de Noël. Le sapin du parc Stalingrad, installé au cœur du marché de Noël, sera très imposant, avec ses 12 m de haut.**

**Des places assises attendent les visiteurs du marché. Ils pourront s'y attarder pour déguster les recettes préparées avec les produits du terroir, ou écouter l'orchestre strasbourgeois d'Henri Petit, en attendant d'aller patiner. Car cette année, suite au succès de l'an dernier, la surface de la patinoire a été augmentée. Pour répondre à l'affluence, les horaires d'ouverture ont également été étendus.**

**Côté concerts, une nouveauté à découvrir : pour la première fois, le Théâtre-école participe aux spectacles réalisés par les élèves de l'Ecole nationale de musique. Pour sa part, le programme du concert de l'Orchestre d'harmonie sera toujours aussi surprenant et exigeant.**

**Mais les sons ne sont pas seuls à relier passé, présent et avenir, continents et traditions. Dans les bibliothèques et pour la fête des retraités, les générations se mettent également au diapason des émotions partagées. Les veillées de contes japonais remettent la transmission du merveilleux à l'ordre du jour. La fête du CCAS, préparée en complicité avec les enfants, resserre les liens intergénérationnels.**

**Par ailleurs, les festivités et les initiatives de solidarité fleurissent dans les centres de loisirs, les maisons de quartier et les associations de la ville.**

Dégustations, cadeaux et préparation de festins

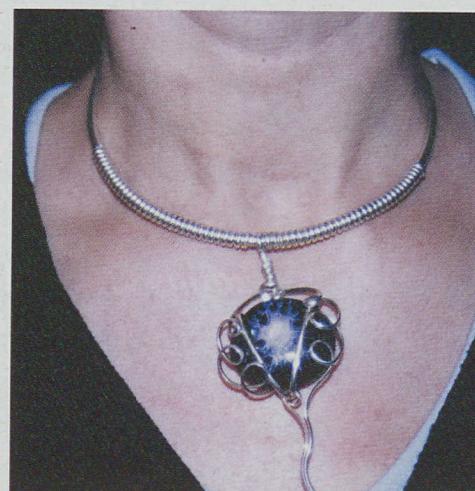
# A VOS MARQUES : LE MARCHÉ DE NOËL EST DRESSÉ

**Du 11 au 14 décembre, le parc Stalingrad se met au diapason de Noël. Pour le banquet : foie gras, escargots, grands crus... directement du producteur. Pour les cadeaux : bijoux, verrerie artisanale, objets de décoration... et possibilité de commandes auprès des artisans. Pour la promenade : ambiance féerique et entretien avec le Père Noël qui distribue des gourmandises.**

our sa deuxième édition, le marché de Noël de Pantin accueillera plus de 25 stands. La décoration sera « alsacienne » : les étals seront surmontés de façades rappelant l'architecture de la région où sont nées de nombreuses traditions de Noël. Eclairée de mille feux, la gastronomie traditionnelle n'en sera que plus alléchante. **Le foie gras**, incontournable lors des repas de fin d'année, est toujours à l'honneur. Pascal Laprière nourrit aux grains les canards de race mulard qu'il élève à Mairey, petit hameau de Bourgogne. Sont disponibles à la vente : les lobes de foies gras entiers – crus et mi-cuits –, ainsi que les spécialités de production artisanale : magrets fumés, gésiers, cuisses et arrières-cuisse confits, rillettes fabriquées à partir de viande et de graisse de canard gras.

**Traditions gastronomiques : des spécialités à adopter**

Les **escargots** de Nathalie Potherat ont été élevés et transformés par ses soins. Ils ne pré-



sentent de ce fait aucun danger de contamination par des pesticides. Cette méthode d'élevage fermier permet également d'éviter la consistance souvent caoutchouteuse des animaux d'élevages industriels. L'escargotière ne manque pas d'imagination pour la préparation : court-bouillonnes en bocaux – destinés à être préparés suivant les recettes de chacun –, en

## Pas de Noël sans Père Noël

Pendant le marché, petits et moins petits auront l'occasion de rencontrer le Père Noël. Sa hotte sera remplie de « bons » échangeables contre de bonnes friandises : gaufres, crêpes, sucreries, barbe à papa... A l'espace restauration, des places assises attendent les flâneurs friands de gourmandises.

coquilles beurrées, en « bouchées garnies », en mini-feuilletés pour l'apéritif... Les « bêtes » d'Alain Levoyet, producteur de **vian-de limousine** sont élevées en plein air et nourries comme le veut la tradition : de l'herbe en été, du foin en hiver et, juste avant l'abattage, des céréales et des protéines végétales. Selon sa coutume, le boeuf bourguignon et le pot-au-feu que les visiteurs dégusteront sur le marché auront été préparés avec la viande fraîche d'un boeuf abattu spécialement pour l'occasion. A son stand, le visiteur trouvera des caissettes d'une viande de qualité, morceaux de choix emballés sous vide destinés à être consommés immédiatement ou congelés. Les cordons-bleus en panne d'idées n'ont pas à s'inquiéter : les recettes afférentes aux caissettes sont à leur disposition.

Les papilles des visiteurs devraient s'émerveiller sans fin avec les jambons, cochonnailles, saucissons, rosettes... toutes charcuteries du pays lyonnais. A savourer encore, les nougats et les chèvres de Rocamadour, les **pains d'épices** et les gâteaux aux parfums d'anis, d'orange et de cannelle...

## A bonne table, bon vin

Hors des sentiers battus, la variété des stands réservés aux **vins** permettra de découvrir les choix de viticulteurs avisés. Jean-Yves Guyard, exploitant à Bussières, dans le Mâconnais, fera

goûter son chardonnay et son gamay. Des blancs souples, joyeux et friands, fruités et gouleyants ; des rosés pimpants et des rouges légers qui se marient aussi bien avec les viandes blanches qu'avec la charcuterie.

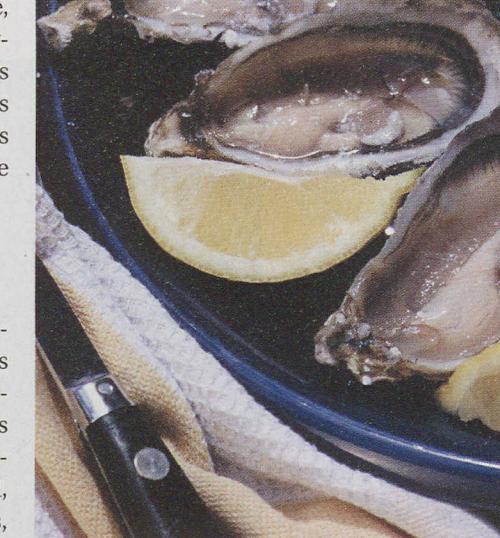
Les vins des côtes roannaises, seront représentés par Alain Demon qui, depuis 1979, exploite le cépage auquel convient parfaitement le sol granitique de la région. Au nez, les rouges sont surprenants de vivacité, d'arômes fleuris et sauvages. Au goût, ils sont équilibrés, légèrement vanillés et poivrés.

## « Le vin est la plus saine des boissons »

Ce sont les propos de Louis Pasteur, grand amateur du breuvage de Bacchus et originaire du pays d'un des plus anciens vignobles de France : le Juras. Les stars du Juras – vin jaune et vin de paille – cotoieront d'autres crus moins prestigieux mais non moins prometteurs.

Seront également présentés des sancerres dont la réputation des blancs, de cépage sauvignon, n'est plus à faire. Les rouges et rosés, issus du pinot noir, méritent aussi l'attention des amateurs.

Les vins de Bourgogne seront représentés par le domaine Glantenet. Parmi les blancs, fleuris et fruités : le bourgogne aligoté 2002, qui est prêt à épouser le cassiss dans un kir, le Hautes-Côtes de Beaune 2001, le Hautes-Côtes de Nuit 2000 et le crémant de Bourgogne. En rouge, plutôt riches et corsés, les parfums de fruits rouges et de réglisse embaument le Hautes-Côtes de Nuit 2001, et sa cuvée primée au concours Tastevin. Les der-



nières bouteilles disponibles de Côtes de Nuit 1998 sont elles aussi mûres pour la consommation.

## Noël : une fête commerciale ?

Noël sans générosité ne serait pas Noël. Qu'ils soient spirituels ou matériels, les cadeaux sont à l'ordre jour. Plusieurs stands exposeront des **objets artisanaux** destinés à aller aussi bien sur le sapin qu'en dessous ou dans

les chaussettes suspendues aux cheminées, suivant les traditions : sculptures en verre, soliflores, articles en bois ou en porcelaine peints à la main...

Ce sera l'occasion également de rencontrer les artisans, disponibles pour étudier les éventuelles commandes de cadeaux « personnalisés ». Colette Herengt, créatrice de **bijoux**, et son ami, Bobby Pacha, peuvent fabriquer sur place des montures en bagues, bracelets ou colliers pour les pierres qui leur sont apportées. Leurs créations encerclent des pâtes de verre aux couleurs chatoyantes ou de la céramique à froid dans des fils de laiton dorés à l'or fin ou trempés dans l'argent, « suivant la méthode de trempage ancienne, sans électrolyse », tiennent-ils à préciser.

En sus : présence du Père Noël (voir encadré), kiosques de gourmandises et de restauration rapide. Quatre associations tiendront également un stand : le réseau MIVAFED, le CCFD, Artisans du Monde (commerce équitable) et Les amis des arts (tableaux, sculptures, etc.).

Patricia de Aquino

**Parc Stalingrad, 102, av. Jean-Lolive**

**Du jeudi 11 au dimanche 14 décembre**

**Jeudi 11 de 14.00 à 19.00**

**Vendredi 12 de 10.00 à 22.00**

**Samedi 13 de 10.00 à 19.00**

**Dimanche 14 de 10.00 à 18.00**

## Petit train pour tous

Les habitants de tous les quartiers disposeront d'un moyen ludique de se rendre au marché de Noël : un petit train.

## Le retour de la patinoire

# PANTIN ON ICE, OPUS 2

**Pour sa deuxième édition, la ville de Pantin installe une patinoire au Parc Stalingrad du 20 décembre au 4 janvier 2004. Grâce à ses 325 m<sup>2</sup>, soit 125 de plus que l'an dernier, patineurs et patineuses, débutants ou confirmés, vont pouvoir s'en donner à cœur joie. En plus, l'entrée est gratuite.**

**S**i certains adorent laisser fondre la glace sur leur langue en été, d'autres la préfèrent pilée sous leurs pieds l'hiver. Pour les seconds et devant le succès de l'an passé, la municipalité a décidé de reconduire l'opération "Noël à Pantin" avec la mise en place de la patinoire. "Après le bilan et une réflexion sur le fonctionnement de la patinoire, commente-t-on au service des sports, nous avons opté pour une ouverture correspondant aux vacances scolaires, soit du 20 décembre au 4 janvier, 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier compris. Soit deux semaines complètes, matin, après-midi et soir. Nous avons en effet constaté qu'après les Fêtes le public était plus clairsemé. La reprise des cours pour les élèves et moins de disponibilité pour les parents en sont les principales raisons. Cette année, la patinoire pourra accueillir en instantané plus du double de personnes qu'en 2002. La dépense globale, au regard des ouvertures plus importantes proposées en 2003/2004, est équivalente à celle de 2002/2003. Il n'y a donc pas d'augmentation budgétaire. "Effectivement, si la durée de la période d'ouverture est cette année raccourcie, en revanche, comme certains le souhaitaient l'année dernière, la patinoire est plus grande et les horaires quotidiens allongés. Un choix de la ville qui permettra de mieux répondre à l'affluence. Alors, entre copains, en famille ou en amoureux, tous auront le loisir de chuter ou de réaliser quelques figures acrobatiques. L'essentiel étant bien sûr de se faire plaisir !

**Yvan Bernard**



La patinoire est ouverte du samedi 20 décembre 2003 au dimanche 4 janvier 2004

### Horaires d'ouverture

- Pour les centres de loisirs : en semaine de **9.30 à 11.30**.

- Tous publics : en semaine de **12.30 à 20.30**.

- Fonctionnement le week-end : samedi et dimanche de **10.00 à 12.00**, l'accueil est réservé au moins de 12 ans accompagnés d'une personne majeure. De **13.00 à 20.00**, accueil tous publics.

- Ouvert le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier 2004 de **14.00 à 19.00**, accueil tous publics.

- Encadrement : 4 équipes de 6 personnes.

### Règlement :

. Evacuation de la piste toutes les heures, signalée par un jingle musical, pour permettre à chacun d'accéder à la patinoire

. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés par un adulte

. Location de patins gratuite contre le dépôt d'une pièce d'identité

### Conseils pratiques

. Si vous n'avez jamais patiné, il est préférable d'être prudent au début

. Avoir un minimum de confiance en son sens de l'équilibre

. Port des gants obligatoire

. Eviter les courses de vitesse et les figures acrobatiques.

**Parc Stalingrad**, 102, av. Jean-Lolive.

**Accès** : station de métro Hoche (ligne 5) - Bus 170. L'entrée est gratuite.

## Colis pour les personnes âgées

La distribution de colis organisée par le Centre communal d'action sociale (CCAS) aura lieu cette année le mardi **9 décembre** de **10.00 à 12.00**, aux maisons de quartier des Courtillières et du Haut-Pantin, ainsi que le mercredi **10**

**décembre**, de **9.00 à 11.00**, aux écoles Henri-Wallon et Jean-Lolive, et de **13.30 à 16.00**, aux écoles Paul-Langevin et Sadi-Carnot. Les colis sont composés de produits alimentaires de Noël – foie gras, bouteille de vin... – et d'un petit objet cadeau évoquant la ville de Pantin.

**Noël pour tous : solidarité et spectacles à l'initiative des centres de loisirs**

De **8 décembre** à la mi-janvier, le ludique et la solidarité feront bon ménage dans les centres de loisirs. Les colis sont composés de produits alimentaires de Noël – foie gras, bouteille de vin... – et d'un petit objet cadeau évoquant la ville de Pantin.

## Champagnes et chèques-cadeaux offerts par l'association des commerçants du quartier Pantin-Eglise

Du **14 au 24 décembre**, les commerçants du quartier Pantin-Eglise fêtent Noël en offrant à leurs clients 200 bouteilles de champagne et 7 500 € en chèques-cadeaux. Pendant la « dizaine commerciale », une hôtesse-animatrice circulera à travers les établissements participant à l'opération organisée par l'association de commerçants du quartier. Les Pantinois sachant répondre aux questions de culture générale qui leur seront posées à cette occasion recevront en cadeau une bouteille de champagne pour arroser leur repas de fin d'année.

Les commerçants distribueront également des bulletins de participation aux dix tirages au sort qui auront lieu en fin de journée. Les clients chanceux recevront des chèques-cadeaux valables dans les commerces partenaires de l'événement. Un week-end pour deux personnes en Tunisie, offert par l'agence de voyages Boiloris FRAM, sera également tiré au sort.

Le **24 décembre**, installé dans une voiture tirée par un poney, le Père Noël se promènera dans les rues du quartier pour distribuer des bonbons aux enfants qui auront été sages durant l'année. Du **26 au 31 décembre**, l'association des commerçants prolonge la « dizaine commerciale » avec une animation musicale dans le quartier.

tiers concernés, notamment celles qui font partie des groupes d'immeubles de l'OPHLM, devraient se charger d'installer les décorations. Les enfants des centres de loisirs pourront également y exposer des dessins.

## Cadeaux remis par les Femmes médiatrices

Les inscriptions pour participer à la décoration de l'arbre de Noël et recevoir les cadeaux préparés par les Femmes médiatrices sont ouvertes. Elles se font auprès de l'association, à la maison de quartier des Courtillières, sur présentation d'un justificatif de domicile et du livret de famille. L'opération s'adresse aux enfants âgés de 3 à 10 ans, habitant les Courtillières et les Quatre-Chemins. C'est à la maison de quartier des Courtillières qu'aura lieu la fête, dans l'après-midi du **samedi 20 décembre**.

## Exposition pour la solidarité

Hans-Joseph Mertensmeyer, artiste allemand, exposera ses tableaux au marché de Noël. Le peintre reversera les recettes de la vente de ses œuvres à des associations humanitaires.



invités à prendre contact avec leur maison de quartier.

## Le Noël de la Croix-rouge

Comme tous les ans, la Croix-rouge organise un après-midi de spectacles avec goûter pour les enfants de Pantin et du Pré-Saint-Gervais. La fête se déroule alternativement sur chacune des communes. Cette année, elle aura lieu à la salle Jacques-Brel, le **samedi 20 décembre**, de **14.00 à 18.30**. L'animation sera assurée par la compagnie folklorique Bel matador. Pour participer : inscriptions le **samedi 20 décembre**, entre **9.00 et 11.00**, auprès de la **Croix Rouge**, 46, rue André Jouhannaud, Le Pré-Saint-Gervais

01 48 40 52 74

## Le Secours populaire emmène les enfants au stade de France

Cette année, le lancement de la campagne du Père Noël du Secours populaire, qui a la particularité de s'habiller en vert – couleur de l'espoir – se déroulera pendant toute la journée du **mardi 3 décembre**. Dès **10.00**, les enfants sont invités au cinéma. A la suite d'un pique-nique offert par la ville, ils vivront, dans le stade de France, un

« Rêve de Noël » : possibilité de faire du ski, de la luge, du patin à glace et de se hisser à 150 m au-dessus de la pelouse à travers un parcours d'aventure câblé. A **18.00**, dans les tribunes du stade : cadeaux et carnaval des Pères Noëlverts.

Le **mardi 17 décembre**, à la maison de quartier du Haut-Pantin, le Secours populaire distribuera comme tous les ans des cadeaux aux enfants défavorisés. L'association offrira également des places pour le spectacle du cirque Pinder qui aura lieu le **27 décembre**, à la pelouse de Reuilly.

### Inscriptions :

- pour la journée au stade de France : contacter les centres de loisirs ;
- pour la distribution de cadeaux : s'inscrire auprès de la maison de quartier du Haut-Pantin ;
- pour le cirque Pinder : les places seront disponibles à partir du **mardi 23 décembre** auprès de Colette Rühl

01 48 46 44 29

## Les maisons de quartier préparent Noël

La fête de Noël interquartier aura lieu le **14 décembre à 18.00**, à la salle Jacques-Brel. Piloté par les maisons de quartier, le spectacle, créé par des associations artistiques locales et des animateurs extérieurs, sera suivi d'un goûter. Les « Mamans Noël » de l'association MIVAFED préparent une distribution de cadeaux destinés au public. Les inscriptions pour participer à l'après-midi festif doivent être effectuées auprès des maisons de quartier.

A cette occasion seront également exposés les arbres de Noël fabriqués par les habitants de chaque quartier. Les Pantinois de tous âges souhaitant participer à la confection des arbres sont

## Déco de Noël dans les HLM

Au total, presque une quarantaine de sapins et plusieurs mètres de guirlandes seront distribués par l'office public des HLM de Pantin pour décorer les entrées des immeubles administrés par l'établissement. Les amicales de locataires et les élèves des écoles des quartiers

Fête du CCAS et veillées de contes

# UN NOËL SANS ÂGE ET AU GOUT DU JOUR

**Autrefois, la nuit de Noël rassemblait les enfants et les anciens autour du feu. Légendes et histoires merveilleuses se transmettaient alors de génération en génération. A Pantin, deux événements évoquent cette tradition : les veillées de contes japonais qui se dérouleront dans les bibliothèques et la fête préparée par le Centre communal d'action sociale (CCAS).**

**O**n pourrait parler d'un Noël intergénérationnel. Depuis plusieurs semaines, les retraités pantinois, les élèves du Lycée Félix-Faure, les enfants des centres de loisirs Liberté, Diderot, Joliot-Curie et du foyer Clothilde-Lamborot se retrouvent régulièrement pour répéter le spectacle qu'ils présenteront lors de la fête organisée par le CCAS. La somme des âges d'Angèle, Clémence, Clément, Lola, Martha, Maryam et Patricia n'atteint pas la moitié de l'âge de Daniel V. qui, modeste, demande à garder l'anonymat : « Il y a des gens qui chantent bien mieux que moi. Je ne connais pas les notes. Je chante par instinct ».

Entre les bambins de quatre ou cinq ans et l'amoureux d'opérette qui admire aussi Brassens, Ferrat, Ferré, et bien sûr Johnny, un point commun : l'enthousiasme. « On danse pour la fête des papas et des mamies », dit l'un. « On va leur faire aussi un cadeau », crie l'autre. L'animatrice précise que les enfants préparent un cadre et des dessins pour les retraités.

## Un programme mystérieux

L'agitation des enfants du centre de loisirs Liberté ne semble pas perturber la concentration de Daniel V. qui est « très content de travailler pour la première fois avec des gamins ». Les ateliers de répétitions, auxquels participe aussi le service de la jeunesse, sont nombreux et laissent deviner la diversité du spectacle dont la pro-



## CONTES JAPONAIS DANS LES BIBLIOTHEQUES

**Les veillées de contes organisées dans les bibliothèques de la ville renouent avec les traditions de Noël en les inscrivant dans l'actualité.**

Les contes japonais sélectionnés pour ces veillées font écho au Salon du livre et de la presse la jeunesse où, cette année, le Japon était à l'honneur. Certes, ce ne sont pas à proprement parler des contes de Noël. Mais, selon Sylvie de Berg, qui contera à la bibliothèque Jules-Verne, « les contes reposent sur une symbolique archétypale de l'humanité. Ils existent à toutes les époques et chez tous les peuples. Car ce qui fait le propre du conte est sa capacité à toucher, à faire naître ou renaître des émotions que l'on a au fond de soi et que nous partageons tous ».

Ainsi que le précise Pascal Fauliot, conteur, « la force du conteur est aussi de s'adapter à son public,

**Patricia de Aquino**

## Fête du CCAS

**Mardi 17 décembre**

**De 14.00 à 17.00**

Espace Jean-Cocteau  
10, rue Eugène-et-Marie-Louise-Cornet

à son temps, d'être dans l'instant, de composer dans l'interaction. Ce n'est pas pour rien qu'on appelle le public "assistance". Les Pantinois de tous âges et de toutes origines sont ainsi invités à « assister » les conteurs dans la vitalité d'une fête qui célèbre depuis toujours la transmission, la fraternité et le renouveau.

**P. de A.**

## Veillées de contes

Les séances commencent à 19.00. L'entrée est libre, sur réservation. A partir de six ans.

**Mercredi 17 décembre**

Bibliothèque Elsa-Triolet

*Contes et légendes du Japon*, par Pascal Fauliot

**Vendredi 19 décembre**

Bibliothèque Romain-Rolland

*Qui désossa la méduse ? Contes du Japon d'autrefois*, par Nathalie Léone

**Mardi 23 décembre**

Bibliothèque Jules-Verne

*Issounboshi, le samouraï né d'un melon et autres contes du Japon*, par Sylvie de Berg



## Paroles de conteurs

**Comment sont-ils devenus conteurs ? Comment font-ils pour que nous soyons suspendus à leurs lèvres ?**

### Sylvie de Berg

« Le propre du conte n'est pas d'être d'abord dans les livres. Les contes posés sur le papier sont comme des oiseaux en cage. Quand le conteur ouvre la porte de la cage, l'oiseau chante. Il est content d'être en liberté. Il fait ensuite son nid dans le cœur du conteur qui le nourrit avec ses propres expériences, ses sentiments, et dont le métier consiste à faire vivre le conte. Certains conteurs de manière très théâtralisée. Je préfère travailler sur l'évocation maximum avec un minimum de moyens. Je crois que le conte est partage, et non spectacle. »

### Pascal Fauliot

« J'ai suivi l'enseignement de grands maîtres en arts martiaux, qui avaient fréquenté les écoles anciennes où l'apprentissage de ces arts s'accompagne de la transmission de contes de sagesse. J'ai décidé de faire du collectage : d'une part de contes relatifs aux pratiques qui sont considérées comme des voies spirituelles (arts martiaux, mais aussi cérémonie du thé, calligraphie...), et d'autre part de contes populaires qui sont très imprégnés de bouddhisme. Quand je conte, j'essaie de retrouver ce style particulier des conteurs japonais, très humoristique et gestuel. »

## LES CONCERTS DE NOËL

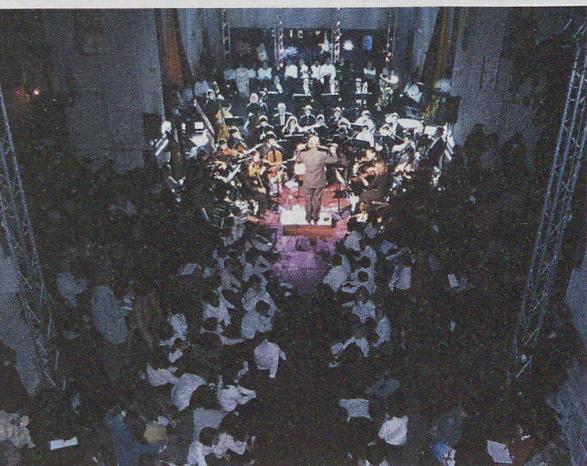
**Comme tous les ans, l'Ecole nationale de musique (ENM) et l'orchestre d'Harmonie de Pantin fêtent Noël en musique. Cette année, une nouveauté : la participation du Théâtre-école aux concerts des églises Saint-Germain et de Tous-les-saints.**

D epuis leur mise en place par Sergio Ortega au début des années 80, les concerts de Noël de Pantin sont un succès. Bertrand Peigné, récemment nommé à la direction de l'ENM, entend bien poursuivre cette tradition : « J'étais très heureux de découvrir que les églises de Pantin ouvraient leurs portes à la musique pendant Noël. Les pratiques musicales ne sont pas toujours bien accueillies dans les lieux de culte. Ici, nos relations avec les paroisses sont excellentes. Et, pour les élèves, c'est aussi une chance d'avoir l'occasion de participer à de véritables concerts. Au-delà de l'intérêt pédagogique du travail de préparation, la musique est avant tout partage : on ne fait pas de musique seul, pour rester chacun dans son coin, mais pour jouer ensemble et pour d'autres, dans une relation avec le public. »

Avis que partage Laurent Langard, directeur de l'orchestre d'Harmonie : « L'intérêt et la richesse de notre travail est qu'il résulte d'une véritable pratique collective des élèves, des professeurs, que les musiciens renouvellent avec le public. »

Cette année, les professeurs du Théâtre-école participeront également à la soirée des concerts de l'Ecole de musique. Entre les pièces musicales, ils monteront sur scène pour lire un conte de Noël : une expérimentation de mise en relation des arts musicaux et scéniques à découvrir.

**P. de A.**



**Au programme des principaux concerts, à 20.30 :**

**Concert de l'orchestre d'Harmonie de Pantin**, dirigé par Laurent Langard et Guy Dumont, **samedi 13 décembre**, à la salle Jacques-Brel :

- Honnor and Gallantry, d'Alain Crépin
- The Year of the Dragon, de Philip Sparke
- Moment for Morricone, « March », dernier mouvement de Symphonic metamorphosis de Paul Hindemith
- Loch Ness, de Johann de Meij
- On the town, de Leonard Bernstein

**Concerts de l'Ecole nationale de musique**, le vendredi 19 décembre à l'Eglise Saint-Germain et le samedi 20 décembre, à l'Eglise de Tous-les-saints : - chorales d'enfants de l'ENM et de l'Orchestre d'harmonie

- Concerto en ré mineur pour violon et hautbois, de J.S. Bach

- Theresien Messe, de Joseph Haydn par l'orchestre et la chorale de l'ENM -

**Par ailleurs, des concerts :** - pour les centres de loisirs, le mercredi 10 décembre à 14.30, à la salle Jacques-Brel

- pour les familles des élèves-musiciens et ouvert aux Pantinois, le mardi 16 décembre, à 20.00, à la salle Jacques-Brel

## Carte des bureaux électoraux

# UN NOUVEAU TRACE POUR LE CHEMIN DES URNES

**La modification de la carte des bureaux électoraux de Pantin a été validée par un arrêté préfectoral en date du 7 août 2003. Aucun changement n'a bien sûr été opéré dans le découpage des cantons. Il s'agissait seulement d'améliorer et de simplifier le service offert à la population : les prochaines élections sont pour bientôt, il faut donc être en mesure de trouver la voie pour donner sa voix au candidat de son choix...**

La ville de Pantin compte environ 20 000 électeurs inscrits. Jusqu'à récemment, ces électeurs étaient répartis sur 19 bureaux de vote, d'après une carte dont l'établissement remontait à une bonne vingtaine d'années. Quelle était la nécessité de modifier une carte au tracé si durablement éprouvé ? Eh bien justement, au fil des ans, la ville a évolué, sa population aussi, jusqu'à créer un décalage important.

Pour fonctionner sans engorgement, un bureau de vote doit accueillir environ 1 000 électeurs. Avec 19 bureaux pour 20 000 électeurs, Pantin était dans les normes. Mais la répartition de ces électeurs dans la ville s'est modifiée avec les années, si bien qu'un bureau devait faire face à un afflux de 1 800 électeurs tandis que, dans un autre, 400 rares électeurs se courraient après.

La nouvelle carte ne comporte plus que 18 bureaux, après réduction à trois bureaux dans le quartier des Quatre-Chemins, en raison de la zone industrielle et des voies de chemin de fer. Mais leur répartition actualisée correspond mieux à celle des électeurs et garantit que tous les bureaux accueilleront un petit peu plus de 1 000 électeurs. Cette modification de la carte était également l'occasion de corriger une ou deux bizarreries et de remédier à quelques inconvénients. Dans l'ancien découpage, il arrivait qu'un bureau de

vote soit situé hors de la zone géographique qu'il desservait, comme c'était le cas lorsque l'école Sadi-Carnot hébergeait deux bureaux de vote ! A cet égard, la nouvelle carte fera preuve d'une plus grande cohérence géographique.

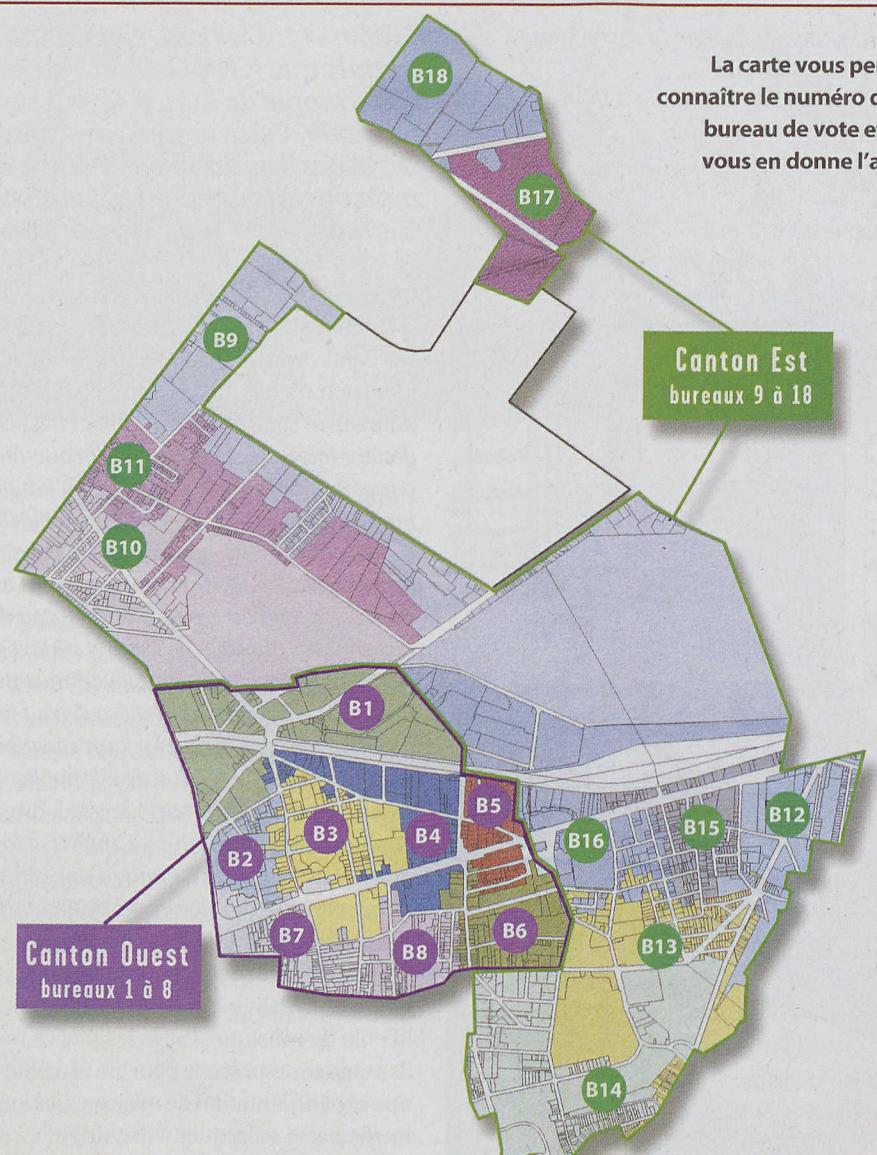
Les bureaux de vote doivent obligatoirement être implantés dans des lieux publics. Mais certains d'entre eux (en particulier les gymnases) sont susceptibles d'être utilisés le dimanche et peuvent alors être contraints d'annuler des activités en cas d'élection. La nouvelle carte s'efforce d'éviter ce genre de désagréments.

Modifier ainsi le découpage d'une carte des

bureaux de vote est une opération complexe qui demande une extrême minutie. Parmi les contraintes incontournables, il y avait par exemple la division de Pantin en deux cantons dont les contours ne pouvaient bien sûr pas être touchés. Au vu de quoi, la nouvelle carte n'est sans doute pas exempte d'imperfections, qui peuvent être signalées au service population. Elles pourront être rectifiées lors du prochain arrêté préfectoral, qui sera pris au plus tard en août 2004.

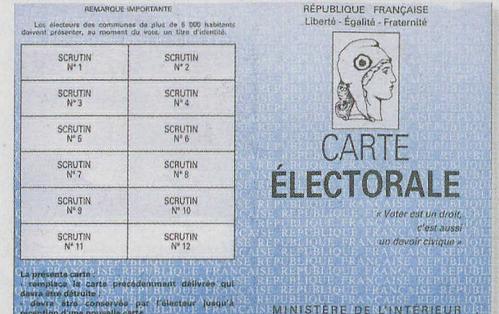
Christian Monnin

Service population  
01 49 15 41 11 ou 01 49 15 41 10



## COMMENT SAVOIR OU SE TROUVE SON BUREAU DE VOTE ?

L'adresse de votre bureau de vote figure sur votre nouvelle carte électoral (voir ci-contre). Si vous avez déménagé sur le territoire de Pantin, vous devez impérativement signaler votre changement d'adresse au service population qui, s'il est trop tard pour émettre une nouvelle carte, vous remettra une attestation sur laquelle figurera l'adresse de votre bureau de vote.



## LISTE DES BUREAUX DE VOTE

### Canton Ouest

- 1<sup>er</sup> Bureau : école élémentaire Sadi-Carnot, 2, rue Sadi-Carnot (bureau centralisateur)
- 2<sup>e</sup> Bureau : école maternelle Eugénie-Cotton, 23<sup>me</sup>, rue Auger
- 3<sup>e</sup> Bureau : école maternelle Liberté, 9, rue de la Liberté
- 4<sup>e</sup> Bureau : Espace Cocteau, 10, rue Eugène-et-Marie-Louise-Cornet
- 5<sup>e</sup> Bureau : maison de la petite enfance, 9, rue des Berges
- 6<sup>e</sup> Bureau : école maternelle Georges-Brassens, 2, avenue du 8 mai 1945
- 7<sup>e</sup> Bureau : salle André-Breton, 25, rue du Pré-Saint-Gervais
- 8<sup>e</sup> Bureau : école maternelle Joliot-Curie, 27, rue des Grilles

### Canton Est

- 9<sup>e</sup> Bureau : école maternelle Diderot, 47, rue Gabrielle-Josserand
- 10<sup>e</sup> Bureau : restaurant de l'école élémentaire Jean-Lolive, 46, avenue Edouard-Vaillant
- 11<sup>e</sup> Bureau : restaurant de l'école élémentaire Edouard-Vaillant, 46, avenue Edouard-Vaillant
- 12<sup>e</sup> Bureau : école élémentaire Henri-Wallon, 30, avenue Anatole-France
- 13<sup>e</sup> Bureau : école maternelle Méhul, 30, rue Méhul
- 14<sup>e</sup> Bureau : maison de quartiers des Pommiers, 44, rue des Pommiers
- 15<sup>e</sup> Bureau : école maternelle Hélène-Cochennec, rue Balzac
- 16<sup>e</sup> Bureau : école élémentaire Paul-Langevin, 28, rue Charles-Auray
- 17<sup>e</sup> Bureau : école élémentaire Marcel-Cachin, 77, avenue de la Division Leclerc
- 18<sup>e</sup> Bureau : école élémentaire Jean-Jaurès, rue Edouard-Renard prolongée

## LA NOUVELLE CARTE D'ELECTEUR

**Si la carte des bureaux de vote a changé de découpage, la carte d'électeur, elle, a changé de couleur, pour devenir bleue. Pourquoi cette mue et comment obtenir cette nouvelle carte pour ceux qui ne l'ont pas encore reçue par courrier ?**

Une refonte des listes électORALES a lieu tous les trois ans, pour suivre l'évolution de la population de la ville. Durant cet intervalle en effet, les nouveaux inscrits sont simplement ajoutés à la fin de la liste, tandis que les radiations, pour déménagement ou en cas de décès, laissent des vides à de nombreux endroits. La refonte des listes électORALES permet de combler ces vides et de reclasser tous les inscrits dans l'ordre alphabétique.

La dernière refonte a eu lieu au début de 2003 et les nouvelles cartes ont été envoyées au mois d'octobre dernier aux électeurs qui étaient précédemment déjà inscrits à Pantin. Si vous êtes dans ce cas et que vous n'avez pas reçu votre carte, contactez le service population **avant le 31 décembre 2003**, sous peine d'être radié des listes électORALES. Les nouveaux inscrits, eux, recevront leur carte d'électeur au début du mois de mars 2004. Quoi qu'il en soit, tout changement de domicile doit impérativement être signalé :

- si vous avez quitté Pantin : vous devez vous inscrire

## COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES ?

**C'est très simple : pour recevoir sa carte d'électeur, il faut être inscrit sur les listes électORALES. Reste à préciser comment faire.**

Doivent et peuvent s'inscrire sur les listes électORALES de Pantin tous les citoyens français qui habitent dans la circonscription. Pour procéder à l'inscription, il faut se présenter au service population muni de sa carte d'identité ou de son passeport (attention, le permis de conduire ne constitue pas une preuve d'identité !) et d'un justificatif de domicile récent (quittance de loyer, facture EDF ou France télécom). Signalons que cette procédure est en voie de décentralisation : depuis le 17 novembre, il est ainsi possible d'effectuer une demande d'inscription à la maison de quartier des Courtilières. Les maisons de quartier du Haut et du Petit Pantin peuvent se charger de faire suivre au service population le dossier de demande que vous y déposerez. Ces demandes sont ensuite examinées par une commission de révision des listes électORALES composée de représentants du maire, du préfet et du tribunal d'instance. Elles ne sont validées qu'à la fin de chaque année, c'est pourquoi les nouveaux inscrits ne recevront leur carte qu'en mars 2004. Attention donc, pour pouvoir être validée cette année, l'inscription doit être effectuée **avant le 31 décembre 2003**. Et un conseil, n'attendez pas la dernière minute car il risque d'y avoir foule !

Parmi les nouveaux inscrits potentiels figurent également tous les jeunes qui atteignent la majorité durant l'année. L'INSEE a communiqué à la mairie une liste d'environ 380 nouveaux électeurs, à qui le service population a envoyé un courrier. Si vous êtes dans cette situation et que vous habitez bien à l'adresse indiquée, ne bougez pas, votre inscription sur les listes électORALES de Pantin est automatique. Si vous avez reçu cette lettre par renvoi de courrier parce que vous n'habitez plus à Pantin, vous devez vous inscrire dans votre nouveau lieu de résidence, de façon à être radié des listes de Pantin. Si vous n'avez rien reçu, remontez de quelques lignes : vous devez vous inscrire à Pantin.

dans votre nouvelle commune **avant le 31 décembre 2003** ; vous serez alors automatiquement radié des listes électORALES de Pantin ;

- si vous vous êtes installés à Pantin : vous devez vous inscrire à Pantin **avant le 31 décembre 2003** ;

- si vous avez déménagé sur le territoire de Pantin : vous devez signaler votre changement d'adresse **avant le 31 décembre 2003** en vous présentant au service population muni d'un justificatif de domicile et d'une photocopie de votre carte d'identité ou en envoyant en envoyant ces documents par courrier.

## Elections aux conseils d'écoles

# LES PARENTS D'ÉLÈVES ELUS SE METTENT AU TRAVAIL

**Comme chaque année à l'automne, les élections des représentants des parents d'élèves au sein des conseils d'écoles se sont déroulées récemment. Les premières réunions de cette instance ont eu lieu dans chaque établissement, après les vacances de la Toussaint. A l'ordre du jour : vote du règlement intérieur et projet d'école.**

**L**e 6 novembre dernier, les représentants de parents d'élèves élus ont eu l'occasion de se retrouver lors d'une rencontre organisée à l'initiative d'Alain Seksig, inspecteur de l'Education nationale. « En amont des conseils de chaque école, explique-t-il, j'ai souhaité retrouver les représentants des parents d'élèves pour faire connaissance et aussi pour préciser le cadre et les termes du dialogue que nous aurons à entretenir et à développer tout au long de l'année dans le but d'apporter le meilleur à leurs enfants, à nos élèves. »

### Modalité des élections

Les élections des parents d'élèves aux conseils d'école s'effectuent sur des scrutins de liste. Bien que chacun soit en droit de présenter sa candidature, (le nombre minimum de candidats par liste étant de deux personnes), la plupart des associations de parents d'élèves sont rattachées à deux grandes fédérations : la Fédération des conseils des parents d'élèves (FCPE) et les Parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP). Le nombre des représentants des parents d'élèves au conseil d'école est égal au nombre de classes de l'école maternelle ou élémentaire concernée. Le vote est familial : chaque famille a droit à une voix. Les personnes de nationalité étrangère bénéficient des mêmes droits que les nationaux.

C'était une première à Pantin. Le nombre de représentants de parents d'élèves présents à cette rencontre témoigne de l'intérêt que les Pantinois portent à l'éducation de leurs enfants.

#### Qui participe aux conseils d'école ?

Les conseils d'écoles sont présidés par l'inspecteur de l'Education nationale. Comme ils se déroulent souvent le même jour et à la même heure, il est de règle que la présidence des réunions soit assurée par le directeur de l'école concernée.

Siègent à ces conseils : les directeurs d'écoles, les enseignants, les professionnels de l'Education nationale intervenant auprès des élèves (psychologues scolaires, rééducateurs, aides-éducateurs), le délégué départemental à l'Education nationale, les représentants des parents d'élèves et ceux du maire. « Nous veillons à participer aux conseils d'école, précise Bertrand Kern, maire de Pantin. C'est un lieu

important de concertation entre tous ceux qui s'engagent dans l'éducation de nos enfants. Notre présence nous permet d'être en phase avec les besoins réels de chaque école. »

L'ordre du jour de la première réunion est toujours le même. Le conseil vote le règlement intérieur de l'établissement qui définit les horaires à respecter, les démarches à effectuer en cas d'absence d'un élève ou d'un enseignant, l'échelle des sanctions à appliquer aux élèves indisciplinés, ainsi que celle des récompenses...

Au cours de ce premier conseil, les enseignants présentent également le projet d'école. Ce projet, préparé par l'équipe pédagogique, renouvelé en général tous les trois ans, vise à tenir compte des spécificités des populations accueillies et des situations dans lesquelles évoluent les enfants pour adapter les orientations, les instructions et les programmes nationaux. Par exemple, la maîtrise de la langue française est une priorité nationale pour le

ministère. Dans un établissement fréquenté par de nombreux enfants dont ce n'est pas la langue maternelle, on pourra organiser des temps particuliers d'apprentissage et d'approfondissement de la langue. En clair : le nombre d'heures consacrées à l'apprentissage du français pourra être supérieur à celui d'une école fréquentée par des élèves issus en majorité de familles francophones.

#### Quel est le rôle des parents d'élèves ?

Les représentants des parents d'élèves peuvent proposer des amendements au projet d'école qui demeure cependant de la responsabilité des enseignants. Le conseil d'école est avant tout une instance de concertation entre les diverses personnes engagées dans l'éducation des enfants.

En réalité, la plupart du temps, l'essentiel de l'activité des parents d'élèves souhaitant s'impliquer dans la vie des établissements se déroule ailleurs. Au conseil, les représentants élus portent la parole de l'ensemble des parents d'élèves qui se réunissent régulièrement pour discuter aussi bien de la lourdeur des cartables ou de la qualité de la nourriture servie à la cantine que des projets d'ouvertures et de fermetures de classes, de réaménagement de locaux, de travaux de réfection ou d'agrandissement des bâtiments.

En ce sens, le rôle de ces représentants de parents d'élèves déborde parfois le cadre strictement scolaire. Ils établissent ainsi le dialogue et la médiation entre les enseignants, l'inspection, et les familles sur des cas ponctuels. Mais ils articulent aussi les relations, sur le long terme, entre ces acteurs et les actions menées par la Ville.

### Paroles de parents d'élèves élus

**Dominique Busson** est président de l'association des parents d'élève de l'école Georges-Brassens, où est inscrit son fils, Camille

« C'est la troisième année que je suis élue au conseil d'école. J'ai décidé de m'engager dans la vie de l'établissement quand j'y ai inscrit Camille. Je suis moi-même prof de construction mécanique dans un lycée et je sais que les parents ont un grand poids dans les prises de décision. Il ne s'agit pas d'être systématiquement revendicatif. Mais il y a des questions qu'il faut traiter. Notre rôle est de soulever des problèmes locaux : je pense au bac à sable qui est fermé depuis l'année dernière, ou au fait que la cantine ne dispose pas de cloisons amovibles pour séparer les enfants alors qu'ils sont très nombreux ; mais notre rôle est aussi de constituer une force pour des revendications plus globales parce que les questions de manque de moyens matériels, de locaux, comme celle des effectifs d'ailleurs, dépassent le cadre local. Cette année, nous allons demander notre rattachement à la FCPE pour avoir plus de poids. »

**Sylvie Vitrac**, de l'association de parents d'élèves La Marelle, a trois filles inscrites à l'école La Marine : Anaïs, Julie et Marine

« A La Marelle, nous avons une manière un peu particulière de fonctionner. Au départ, l'idée était de constituer un regroupement de parents pantinois qui souhaitaient accompagner la vie scolaire de leurs enfants. On n'est pas relié à une fédération nationale. Notre but est de parler du local. On considère que notre rôle est de mettre en lien les parents, les instituteurs, la Ville, tous ceux qui participent, chacun à sa manière et suivant ses responsabilités au bon déroulement de la vie scolaire. On n'est pas là pour accuser l'école. On peut aussi aider à trouver des solutions aux problèmes qui surgissent. Il y a deux ans, par exemple, on a organisé une brocante. Chaque parent a déposé un jouet et l'argent gagné avec la vente a permis de financer l'achat d'un téléphone-fax pour l'école. On agit vraiment au quotidien et en essayant de répondre aux besoins ponctuels. On cherche à faire des constats et on essaie de trouver, avec les enseignants et non contre eux, la meilleure manière d'agir. En fait, tout repose sur le partenariat et la confiance. »

### Les deux grandes fédérations de parents d'élèves : FCPE et PEEP

Fondée en 1947, la **Fédération des conseils des parents d'élèves** (FCPE) a été reconnue d'utilité publique en 1951 et agréée mouvement d'éducation populaire en 1982. La FCPE, dite « plutôt à gauche », compte aujourd'hui 325 000 adhérents et 120 000 représentants de parents d'élèves élus. Au total, 1 600 000 familles ont voté pour la FCPE aux dernières élections. <http://www.fcpe.asso.fr>

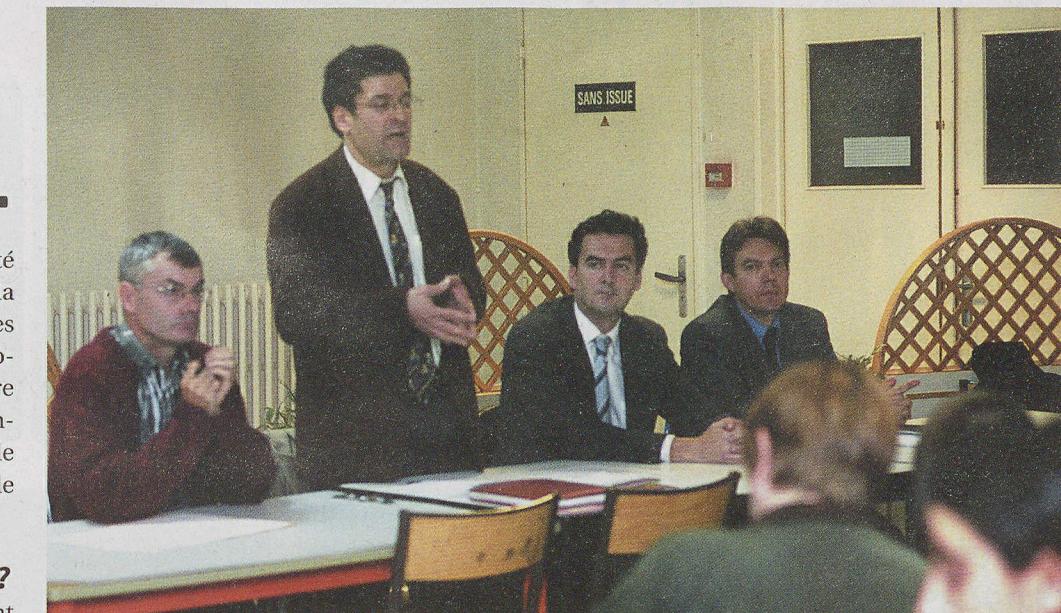
Crée en 1926, la **PEEP**, ou **Parents d'élèves de l'enseignement public**, a été reconnue d'utilité publique en 1962. La PEEP, politiquement « plutôt à droite », regroupe actuellement 300 000 familles adhérentes. <http://www.peep.asso.fr>

En ce qui concerne l'enseignement privé, l'**Union nationale des associations des parents d'élèves de l'enseignement libre** (UNAPEL) rassemble la quasi-totalité des parents scolarisant leurs enfants dans ce type d'établissements. <http://www.apel.asso.fr>



Une réunion de tous les représentants de parents d'élèves s'est déroulée le jeudi 6 novembre dans la salle du réfectoire de l'école maternelle Joliot-Curie

Patricia de Aquino



La réunion du 6 novembre était présidée par Alain Seksig, inspecteur de l'Education nationale, en présence de Bertrand Kern, maire, et de Jean-Jacques Brient, adjoint au maire délégué à l'éducation, à la vie scolaire et périscolaire.

Un auteur au Relais

# SANS PÈRE NI REPÈRES...

**Le 8 octobre dernier, au Relais, Catherine Lehoux-Fleury a tenu une conférence de presse, en présence notamment d'une représentante de la ministre de la Parité et de l'Egalité professionnelle, pour présenter son ouvrage autobiographique « Sans père ni repères... ».**

**A**travers ces 90 pages, qui relatent l'histoire de trois générations de femmes, l'auteur raconte ses années difficiles et exprime sa volonté de réussite. « Connais-toi toi-même », telle pourrait être la devise de l'auteur. Avec cette certitude que, pour se réaliser, il faut pouvoir construire sur des bases saines. Catherine Lehoux-Fleury est originaire de la vallée de Montmorency, une banlieue parisienne favorisée. Toutefois, c'est compter sans les histoires de famille... Un secret peut faire beaucoup de dégâts, surtout s'il est répété sur plusieurs générations. Dans son livre, Catherine raconte la difficulté pour une enfant de trouver sa place au sein d'une famille déstabilisée où règne le mensonge et la maltraitance. Comment grandir auprès d'une mère déficiente intellectuellement (et jalouse des aptitudes de sa fille) et d'une grand-mère qui, ayant subi le rejet de sa génitrice, se révèle hyperprotectrice et aveuglée par ses sentiments ? Ce livre, qui met en scène trois naissances dououreuses ayant conditionné deux destins tragiques et une jeunesse chaotique, est le témoignage d'une revanche, mais aussi un avertissement sur les conséquences de la violence tant psychique que physique infligée aux enfants et aux femmes.

#### Le pardon par l'écriture

Catherine a connu le placement en foyer d'accueil, les fugues, les menus larcins... La photo de cou-



verture a d'ailleurs été prise d'un train de banlieue en marche : tout un symbole pour cette jeune femme qui, lorsqu'elle fuyait, trouvait refuge sur les bancs de la gare du Nord pour passer la nuit. Tout cela est présent dans ces pages poignantes, authentiques. L'écriture, spontanée, ne tergiverse pas, ne s'encombre pas de floritures. L'auteur

explique avoir voulu « reproduire des ambiances, retranscrire des sentiments ». En fait, ce besoin de couper ses maux sur le papier grâce à des mots s'est fait sentir lors de sa seconde grossesse. Elle a estimé que, pour l'équilibre de ses enfants, elle se devait de rompre le cycle du mensonge. Et de confier que, pour elle, « la rédac-

tion de ce livre a été un acte salvateur, thérapeutique ». D'ailleurs pendant la période d'écriture, Catherine, d'ordinaire robuste, a développé toutes sortes de maux (douleurs dorsales, otites à répétition, torticolis...). Le corps, lui aussi, évacuait à sa manière les tensions accumulées si longtemps. Ainsi, l'ultime partie abordant sa condition de

#### Le Relais : un rempart contre l'exclusion professionnelle et sociale



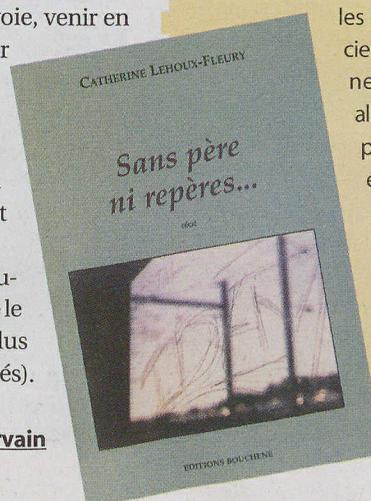
Le Relais, organisme de formation et d'insertion, fête sa onzième année d'existence. Par le biais des métiers de la restauration, Belka Kheder, son directeur, vise l'insertion professionnelle et sociale de personnes en situation d'exclusion. Le but est, en cinq mois, d'offrir aux 45 apprentis de chaque session des savoirs professionnels de base. A quoi s'ajoute un accompagnement social. En effet, les stagiaires sont de plus en plus nombreux (près de 50 %) à connaître des problèmes autres, notamment de logement.

Actuellement, en plus de leurs tâches respectives, les sept responsables s'efforcent de résoudre ces difficultés. C'est pourquoi, en 2004, avec l'aide de la direction départementale du travail, Belka Kheder espère créer un poste de chargé de mission à l'accompagnement social et professionnel. Cette personne prendrait en charge les stagiaires dès leur entrée au sein de l'organisme et assurerait un suivi après leur sortie (emploi, logement, domaines judiciaire et sanitaire...). Sous son égide, les réseaux déjà mis en place avec divers partenaires prendraient encore plus d'ampleur. Autre projet cher à l'équipe : acquérir du matériel neuf. Car, si le Relais bénéficie d'une excellente réputation auprès des gourmets, la structure reste un centre de formation soumis à des impératifs pédagogiques stricts, tels que l'utilisation de matériel performant répondant aux normes de sécurité. Or, il y a onze ans, l'aventure a débuté avec du matériel d'occasion, aujourd'hui obsolète. L'objectif est donc de renouveler l'équipement en prévoyant un réaménagement en cuisine pour disposer de plus de postes de travail, dans un souci d'optimiser les compétences. Mais ces projets requièrent des moyens dont le Relais ne dispose pas. Des pourparlers sont donc engagés avec

les pouvoirs publics pour négocier des aides. En attendant, donnez-lui un coup de pouce en allant vous régaler au Relais. Mais pensez à réserver, car l'endroit est très couru.

#### Le Relais

61, rue Victor-Hugo  
01 48 91 31 97  
Du lundi au vendredi, midi et soir, et le samedi soir (menus de 9,50 € à 20 €).



Ariane Servain

**Sans toit par grand froid**

# LE REFUGE : PLAQUE TOURNANTE DE LA SOLIDARITE

**Pendant l'hiver,  
l'association Le Refuge ne  
déroge pas à sa vocation  
première de relais pour les  
personnes sans domicile  
fixe. A cette saison,  
le nombre de passants  
désireux de se reposer  
et de se réchauffer dans ce  
centre d'accueil de jour  
connaît une importante  
augmentation.**

**F**in octobre déjà, la chute de la température a multiplié par deux le nombre de passagers de sans-abri : ils étaient entre 60 et 70 par jour à rechercher les services de la structure au printemps, ils sont maintenant entre 130 et 140. En cas de déclenchement du dispositif Grand froid (*voir encadré ci-dessous*), l'établissement se transforme en lieu de distribution de repas fournis par la Croix-rouge. Pendant toute la durée de l'opération, 30 repas sont distribués 7 jours sur 7. L'endroit devient aussi un arrêt du bus de la RATP qui conduit les personnes sans domicile fixe vers les centres d'accueil de nuit exceptionnellement ouverts pour la saison.

## Depuis le 10 novembre : opération « Grand Froid »

Le protocole du dispositif Grand froid est mis en place dès que la baisse de la température devient constante ou lorsqu'elle tombe en-dessous de zéro après de fortes pluies. Les vêtements mouillés, qui risquent de geler, peuvent entraîner la mort des personnes restées dehors ou nécessiter des amputations.

L'opération permet l'ouverture de places d'hébergement supplémentaires et déclenche la concertation réglée des partenaires concernés : le SAMU Social et la RATP, qui comptent sur la collaboration des associations nationales, telles la Croix-rouge, et locales, comme le Refuge.

Jean-Michel Mompezat, directeur de l'association pantinoise, insiste sur le fait que « *le Refuge n'est qu'un lieu de passage. Nous ne sommes pas maîtres d'œuvre de ces opérations. Nous ne prétendons pas prendre les gens "en charge", mais leur apporter une écoute, un soutien, un réconfort et des pistes qui leur permettent de rebondir. Bien sûr, on est prêt à collaborer avec toutes les opérations qui viennent en aide aux personnes sans abris, surtout en cas d'urgence. Mais notre rôle est d'être un "lieu-relais".* »

## Les règles de la liberté

De fait, quelle que soit l'époque de l'année, le Refuge fonctionne comme une « halte » : une

« escale » pour ceux qui se trouvent temporairement à la rue, qui suivront d'autres chemins et qui y trouveront les moyens de rebondir ; un « port d'attache intermittent » pour ceux qui ont choisi de vivre dehors ou que les circonstances ont mené vers une vie d'errance. Ils ne cohabitent pas toujours très bien. Mais, au Refuge, la violence physique ou verbale, tout comme l'alcool ou la drogue sont interdits. Bouchaïd Chotbi, agent de sécurité et de convivialité, veille au respect de tous et au calme des lieux.

La philosophie de l'association est claire : pas de « charité », mais plutôt de la chaleur humaine ; pas d'« assistanat », mais des « services » et des « espaces » proposés. Ils sont nombreux et diversifiés.



Pendant l'hiver, le Refuge distribue près de 700 boissons chaudes par jour aux personnes sans domicile fixe

## Boissons chaudes et propreté

D'abord, le café, le thé et le chocolat chaud servis à volonté, pendant les heures d'ouverture. Le chiffre de 350 boissons distribuées chaque jour est facilement multiplié par deux en hiver. Les passants peuvent également disposer d'un « kit hygiène » afin de procéder à leur toilette dans la vaste salle de bain située au rez-de-chaussée de la maison, où plusieurs douches et lavabos sont mis à leur disposition.

A la laverie, le linge déposé le matin de bonne heure est lavé, séché et récupérable au plus tard dans les 48 heures. Grâce aux 100 places de consignes disponibles, il est possible de d'entreposer ses affaires (deux sacs maximum pour trois mois consécutifs). Une cuisine équipée est accessible à ceux qui souhaitent préparer les aliments qu'ils ont apportés.

## Des conseils spécialisés pour s'orienter

Une permanente juridique ainsi qu'une assistante sociale et une psychologue reçoivent les usagers qui en font la demande. Ils peuvent aussi rencontrer un infirmier. Au-delà des précieux conseils dispensés par ces professionnels, le Refuge est un lieu de convivialité : des canapés installés dans les salles du pavillon de deux étages permettent de se reposer ; une responsable dynamique et polyvalente fait office de bibliothécaire, d'animatrice de l'atelier peinture, d'organisatrice de sorties... Magali Delavelle aide également les usagers à la rédaction et à la saisie de courrier.

**Patricia de Aquino**

## Association Le Refuge

37, rue Hoche 93148 Pantin 01 48 40 04 52  
Accueil du lundi au vendredi  
(à l'exception du mercredi)  
de 7.00 à 12.00 et de 13.00 à 15.30  
Le-refuge@wanadoo.fr



Une salle de bains est à la disposition des personnes sans domicile fixe

## Le 115 pour une nuit au chaud

Pour être accueilli dans un centre d'accueil de nuit, le numéro permanent à composer est le 115, joignable gratuitement depuis toute cabine téléphonique, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

En effet, le Refuge n'est pas une structure destinée à héberger les personnes sans domicile fixe. L'association n'est pas non plus un centre d'inscription pour les sans-abri qui cherchent à se loger pendant l'hiver de manière durable, saisonnière ou même ponctuelle. En revanche, le Refuge répond à tout signalement de personne sans abri en difficulté et ayant besoin d'aide dans la rue. Des équipes spéciales sortent « en maraude » pour les rencontrer.

## Bénévoles & dons sont les bienvenus

L'équipe de maraude est en voie d'être renforcée avec l'arrivée d'un médecin vacataire qui sera chargé d'apporter des soins de rue aux sans-abri. L'aide de bénévoles permettrait d'augmenter le nombre de maraudes (il y en a trois par semaine : vendredi matin, lundi et mercredi après-midi) et d'élargir leur périmètre d'intervention (actuellement limité à Pantin, aux Lilas, au Pré-Saint-Gervais et à Aubervilliers). Par ailleurs, tous les dons, notamment de vêtements et de sous-vêtements masculins en bon état, sont les bienvenus.

## Subventions

Le Refuge est hébergé par la ville de Pantin qui participe aussi à son financement. L'association est subventionnée par le département de la Seine-Saint-Denis et la région Île-de-France à travers les directions respectives des affaires sanitaires et sociales, ainsi que par la Ville de Paris. Elle bénéficie également d'emplois dits « aidés » (emplois-jeunes, adultes-relais...).

Dans les centres de loisirs

# LES LOISIRS AU CENTRE DES VACANCES

**A quoi les enfants occupent-ils leur temps dans les centres de loisirs ?**

**Vers la fin des vacances de la Toussaint, « Canal » a été visiter quelques centres et suivre certaines activités qui y étaient organisées.**

**J**eudi, 13.30, c'est l'effervescence au centre Gavroche. Une animatrice réunit les enfants qui vont se rendre à la bibliothèque Jules-Verne pour suivre un atelier d'origamis. Quand on lui demande s'il sait ce que c'est, Yadali n'arrive plus très bien à s'en rappeler. « Tu as déjà fait des avions en papier ? lui demande l'animatrice. Alors tu as déjà fait des origamis. » Une dizaine d'enfants sont habillés, prêts à partir. Ce jour-là, il pleut et il fait froid. « On y va à pied ou en bus ? » lance l'animatrice. « En bus ! », répond la majorité. Va pour le bus.

#### Prendre le pli

À la bibliothèque, on les fait asseoir autour d'une grande table et Michel Charbonnier, qui anime l'atelier, distribue à chacun une feuille orange ou verte parfaitement carrée : « Et c'est moi qui décide de la couleur », précise-t-il d'emblée pour couper court à toute discussion. Le premier pliage sera un papillon. Les directives sont simples, mais permettent d'introduire (ou de réviser) quelques notions de géométrie : un papier carré plié sur sa médiane donne un rectangle, mais plié sur sa diagonale un triangle, etc. Les enfants sont muets, attentifs au moindre geste de Michel Charbonnier, qui entretient l'émulation : « Ici, on n'est pas à l'école, vous pouvez regarder et copier ce que font vos camarades. » Après cet échauffement, on attaque un grand classique de l'origami : l'oiseau qui bouge les ailes quand on lui tire la queue.

#### Des vacances bien remplies

Pendant les vacances, les centres de loisirs accueillent les enfants tous les jours de la semaine de 7.30 à 18.00, ou 18.30 pour les enfants dont les



Le « Bal des vampires » du centre Prévert

deux parents travaillent. Pendant les vacances de la Toussaint, outre les sorties à la piscine, dans les bibliothèques, etc., les centres de loisirs ont la possibilité d'effectuer une sortie à Montrognon, ce domaine du Val d'Oise qui appartient à la ville. Pour le reste, la programmation est bien sûr variable d'un centre à l'autre, mais elle est structurée par des grands thèmes communs. Parmi ceux-ci, les droits de l'enfant.

Pas facile d'aborder un thème comme celui-ci avec des enfants de maternelle. Au centre de loisirs Georges-Brassens, les animateurs ont organisé un groupe de discussion avec les enfants : ensemble, ils ont réfléchi à ce qui leur est permis et à ce qui leur est interdit dans la vie quotidienne. Chacun a ensuite réalisé un dessin illustrant une chose qu'il a le droit de faire (« me déguiser », « jouer dans le jardin ») et une autre qu'il n'a pas le droit de faire (« me balancer sur ma chaise »). Tous les dessins ont été rassemblés sur deux grands panneaux.

#### Chacun fait ce qui lui plaît

À Georges-Brassens, l'organisation des activités est dite « décloisonnée » : elle n'est pas structurée en classes d'âge, mais d'après les affinités et les envies des enfants. Il incombe alors aux ani-

mateurs d'assurer une continuité dans leurs occupations. Dans les locaux, l'espace est lui aussi décloisonné : dans la rotonde, quelques filles jouent avec sur des tapis en mousse ; derrière un paravent, deux ou trois enfants font un bricolage sous la férule d'un animateur ; à l'autre bout du couloir, un garçon apprend le maniement de la scie, aidé par une animatrice qui guide sa main peu sûre ; de l'autre côté de la salle, quelques enfants ont délimité un espace cuisine et jouent à la dinette. Enfin, tout au fond, un petit groupe confectionne des sculptures en pâte à sel. Ces sculpteurs en herbe préparent déjà activement le marché de Noël. Leurs œuvres sont en effet destinées à être échangées contre des dons, dans le cadre de la collecte de solidarité organisée en collaboration avec le Refuge à laquelle participeront tous les centres de loisirs.

#### Une fête à faire peur

La programmation des centres de loisirs fait également place aux fêtes traditionnelles et... moins traditionnelles. Pendant les vacances de la Toussaint, c'est Halloween qui était à l'honneur. Les enfants ont méticuleusement préparé horreurs et monstruosités en vue d'une manifestation qui était le couronnement de ces vacances. Ainsi,



Poterie et camaraderie au centre Georges-Brassens

centre Prévert a organisé un terrifiant « Bal des sorcières ». Une centaine d'enfants déguisés se sont rassemblés dans une salle aménagée en arène, délimitée par des filaments blanchâtres et peu ragoûtants qui s'étiraient du sol au plafond. L'éclairage rouge et vert achevait de composer une ambiance parfaitement lugubre. Des animateurs du centre ont ouvert le bal en récitant un conte sur une sorcière bien facétieuse. Ensuite, des enfants ont présenté de petits spectacles et, pour finir, un concours a récompensé les meilleurs déguisements.

#### La recette d'une fête réussie

Pour finir les vacances en beauté, les animateurs de la maison de l'enfance ont préparé une belle surprise aux quelque 120 enfants dont ils s'occupent régulièrement. Le 31 octobre, ces derniers ont eu la chance de participer à un jeu de piste passionnant. Le but ? Réunir les ingrédients d'une potion magique aux pouvoirs multiples (selon certains, elle permettait de traverser les murs, selon d'autres elle donnait force et courage). Pour ce faire, des équipes



La quête de la formule magique à la maison de l'enfance



Atelier origamis à la bibliothèque Jules-Verne pour le centre Gavroche

Les normes qui régissent l'encadrement dans les centres de loisirs sont édictées par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Elles stipulent qu'au moins la moitié de l'équipe d'animation doit être titulaire du brevet d'aptitude aux fonctions d'animation (BAFA). L'obtention de ce brevet requiert d'abord un stage théorique de 8 jours sur la connaissance de l'enfant suivi d'un stage pratique de 14 jours en situation d'encadrement, et enfin un stage intensif de 50 heures sur 5 jours de perfectionnement ou de spécialisation. À Pantin, environ 95 % des employés permanents sont brevetés.

Ensuite, cette équipe doit être placée sous l'autorité d'un directeur détenteur du brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD), remis au terme de deux stages théoriques (de 10 et 6 jours) et deux stages pratiques (d'au minimum 14 jours) alternés. Le BAFD est valable pour 5 ans, délai après lequel il doit être validé. À Pantin, tous les directeurs sont de plus secondés par un adjoint.

Par ailleurs, toujours au chapitre de la formation, un animateur au moins par centre de loisirs doit être formé aux premiers soins.

À Pantin, au moins 35 % des animateurs sont titulaires d'une Attestation de formation aux premiers secours (AFPS).

Enfin, d'un point de vue plus quantitatif, des normes précisent également le nombre minimum d'animateurs par rapport au nombre d'enfants, et ce en fonction de l'âge : ce rapport doit être au moins de 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et de 1 pour 12 enfants de plus de 6 ans. À Pantin, ces ratios sont respectivement de 1 pour 8 et 1 pour 10. De plus ils sont valables également pour l'accueil périscolaire, alors que les normes ne sont dans ce cas que de 1 animateur pour 14 enfants.

Depuis quelques jours, un nouveau protocole régit à Pantin le statut des personnels qui exercent dans les centres de loisirs. Il met l'accent sur l'effort important de la collectivité en matière de formation pour l'ensemble du personnel. Il marque également la reconnaissance de la profession d'animateur au sein de la fonction publique territoriale et se préoccupe de la question de la reconversion professionnelle des agents.

## L'encadrement

**Un Contrat sportif local**

# POUR FAIRE VIVRE LE SPORT

**Le vendredi 24 octobre dernier a été signé un Contrat sportif local entre la Ville et l'office du sport. Ce contrat, consolidé par une charte, entérine la collaboration active en matière d'activités physiques et sportives dans la commune. Explications des signataires sur un processus qui a duré deux ans.**

**O**n peut considérer que le sport ou, plus largement, l'activité sportive est d'abord une affaire de pratique. Mais, pour faire avancer les choses, il peut être nécessaire de mettre par écrit certaines démarches. Ainsi, le 8 novembre 2001, les états généraux du sport, qui réunissaient les élus et le mouvement sportif, amorçaient un état des lieux des activités physiques et sportives à Pantin. Un contrat et une charte sont nés de cette démarche impulsée par la municipalité – en particulier par le maire, Bertrand Kern, et par David Amsterdamer, adjoint au maire délégué au temps libre et aux sports –, et relayée par l'office du sport de Pantin (OSP) en concertation avec la direction du service municipal des sports.

Un travail long et minutieux qui a donc abouti, le 24 octobre dernier, à la signature du Contrat



sportif local (CSL) entre le maire et le président de l'office du sport de Pantin, Hervé Roy. « Dès mon arrivée, déclare Bertrand Kern, j'ai souhaité que ce travail s'engage dans la concertation en vue d'aboutir à des engagements concrets entre, d'un côté, le mouvement sportif et, de l'autre, la municipalité. Ceci dans un souci de garantir à tous l'accès à la pratique sportive. C'était d'ailleurs tout le sens de l'organisation des états généraux du sport, le 8 novembre 2001 : se parler pour s'engager mutuel-

lement sur des objectifs communs et clairs sans perdre de vue les évolutions nécessaires. »

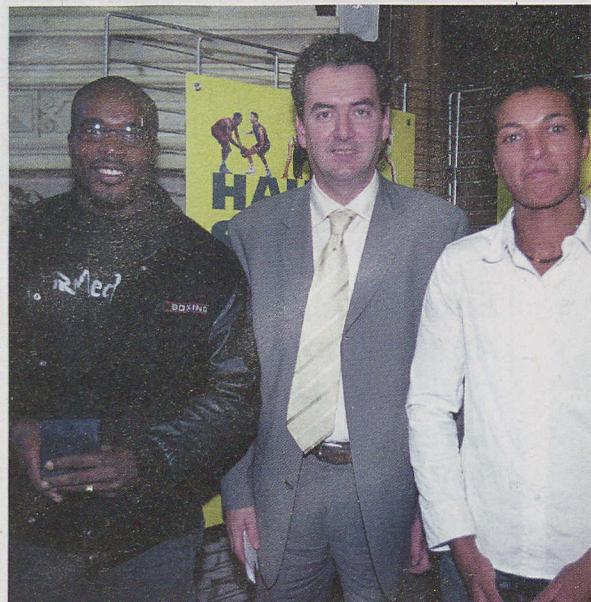
## Un contrat sportif local mobile

La charte, qui résume les grandes lignes des engagements des deux parties, découle de la volonté de permettre à chaque pratique sportive de trouver sa place dans le paysage pantinois. Elle vise également à concilier les souhaits des sportifs et les moyens municipaux pour la satisfaction de

tous. Le sport à l'école, la pratique libre, le sport en entreprise, la pratique de loisirs et, bien sûr, le sport de compétition sont autant de manières de faire du sport. Cette charte, dont le texte intégral est reproduit ci-dessous, est applicable de manière progressive et évolutive. Par exemple, le choix du tennis de table, du judo, du volley ou de la gym aérobic comme sport de haut niveau n'est pas définitif. Des ajustements pourront être opérés régulièrement pour accompagner l'évolution sportive pantinoise. Cela sera le rôle de l'observatoire du CSL. « Ce document que nous

avons signé est une base qui, bien entendu, évoluera au fil du temps, mais il est d'ores et déjà certain que notre travail contribuera à instaurer entre nous d'autres liens pour faire progresser la pratique sportive dans notre ville, indique le maire. La pratique du sport a beaucoup évolué. Autrefois réservée à une élite, elle est devenue un véritable phénomène de société. A Pantin, l'impact du sport sur la population est important et la demande pour accéder à la pratique sportive se développe de plus en plus. »

**Yvan Bernard**



**Le Contrat sportif local a été signé en présence de deux sportifs de haut niveau qui ont fait leurs débuts à Pantin : Jean-Marc Mormeck, champion du monde de boxe WBA des lourds-légers, et Virginie Kadjo, deux fois championne de France de volley-ball. Tous deux ont reçu la médaille de la ville.**



## CONTRAT SPORTIF LOCAL DE PANTIN

### Charte du sport et de l'éducation physique

#### 1 Les engagements de la ville de Pantin

- moderniser, suivant l'état des installations et l'évolution des pratiques sportives, le patrimoine sportif local et programmer dans un plan pluriannuel de nouvelles installations sportives

#### Pour les actions à mener dans le cadre scolaire

- mieux répondre aux exigences horaires des programmes pédagogiques
- développer en partenariat des actions visant l'aménagement du temps scolaire
- revoir la politique tarifaire de location des installations sportives pour les établissements du secondaire

#### Pour les actions à mener pour promouvoir la vie associative

- mettre en place une campagne de communication sur l'organisation de la vie sportive locale
- favoriser le dialogue avec l'ensemble des associations sportives pantinoises à travers des concertations régulières
- faciliter la création et la mise en valeur des activités physiques et sportives en direction des entreprises
- soutenir la vie associative dans les lieux où elle est peu présente
- maintenir le soutien pour la pratique du loisir et de moyenne compétition
- aider le développement du sport de haut niveau : mise en place de conventions d'objectifs après concertation avec le mouvement sportif local
- soutenir les efforts d'animation sportive dans la cité et appuyer toute promotion des valeurs sportives
- renforcer le travail de collaboration avec le mouvement sportif, en particulier en resserrant les liens avec l'Ecole Municipale d'Initiation Sportive (EMI.S.)
- adapter progressivement l'accès des installations sportives aux handicapés

#### Pour les actions à mener dans le cadre de la pratique libre

- réhabiliter les terrains de proximité Hasenfratz, Rey-Golliet, Léo-Lagrange
- implanter un skate-park
- intégrer la dimension sportive au développement urbain local
- rendre plus accessibles et adaptées pour tous, les lieux de pratiques sportives, libres et de loisirs et mettre en place un observatoire à l'aide de Comités de jeunes
- étudier l'évolution des pratiques du troisième âge afin de préparer les besoins en la matière



## CONTRAT SPORTIF LOCAL DE PANTIN

### Charte du sport et de l'éducation physique

#### 2 Les engagements du mouvement sportif de Pantin

- collaborer en tant que partenaire de la municipalité à la réflexion en matière d'activités physiques et sportives
- proposer à la population des activités sportives de qualité avec du personnel qualifié
- respecter la législation en vigueur qui régit la vie associative et honorer les conventions qui le lient à la commune
- respecter scrupuleusement les lieux et le personnel mis à disposition par la ville
- entretenir un dialogue permanent avec la ville afin de faire évoluer les points convergents
- intégrer la réflexion sur l'intercommunalité dans l'évolution des pratiques sportives et faire des propositions concrètes de collaboration entre associations sportives des villes concernées
- s'impliquer de manière active l'animation sportive de la cité
- mettre en avant en tant que sport de haut niveau, le tennis de table, la gymnastique aérobique, le volley-ball et le judo en s'appuyant sur des contrats d'objectifs. Ce choix peut être évolutif suivants les moyens disponibles, l'intérêt du nouveau projet présenté, et au regard du bilan des clubs ou sections nommés ci-dessus
- respecter les principes de base de l'esprit sportif et du fair play en s'engageant à lutter contre toute pratique illicite et contre toute violence, notamment en matière de dopage
- s'engager dans une politique de formation permanente et adaptée des dirigeants et des cadres techniques
- rechercher, pas ses propres moyens, des recettes propres aussi importantes que possible (sponsors, subventions extérieures, droits d'entrée...)
- contribuer à la promotion de l'image de la commune, en utilisant les moyens les mieux adaptés selon le type de support et d'animation



# « Le sport de masse est le point de départ du sport de haut niveau »

**Entretien croisé entre David Amsterdamer, adjoint au maire délégué au temps libre et aux sports, et Hervé Roy, président de l'office du sport de Pantin.**

**Canal : Quel est l'objectif de ce Contrat sportif local ?**

**David Amsterdamer :** Ce contrat est une façon de voir le sport sous un autre angle. Le Contrat sportif local implique aussi bien la Ville que les sportifs et, bien sûr, les différentes associations sportives. La présence de nombreux responsables de sections sportives nous montre que nous avons eu raison de lancer, en novembre 2001, un état des lieux des activités physiques et sportives dans la ville. Ce contrat est une réussite. Au-delà de l'aspect financier, la volonté de la Ville est d'être un partenaire à part entière et pas seulement un distributeur de subventions.

**Hervé Roy :** Il s'agit de prendre en compte tous les besoins de la population pantinoise en matière de sport, des écoles aux retraités, en passant par le sport de loisirs et la compétition, sans oublier les bébés nageurs. Ce contrat est laboutissement d'un long travail commencé en 2001 avec les états généraux du sport et conclu avec le CSL et la charte du sport et de l'éducation physique. Il s'agit entre autres d'établir les meilleurs créneaux horaires, le besoin en installation et les aides municipales.

## Quelques dates-clés du sport à Pantin

- . 1887, construction du stade Sadi-Carnot
- . 1899, construction du stade Méhul
- . 1918, première Coupe de France remportée par l'Olympique de Pantin
- . 1932, construction du stade Charles-Auray
- . 1937, construction de la piscine Leclerc
- . 1942, création du cercle municipal des sports (CMS) et construction du stade Marcel-Cerdan
- . 1952, Un Pantinois est champion de France de plongeon (1967 et 1970 également)
- . 1955, Pantin évolue en 2<sup>e</sup> division de water-polo (jusqu'en 1970)
- . 1960, construction du gymnase Rey-Gollet
- . 1961, création de l'office du sport

Le sport pour tous et le sport de haut niveau peuvent-ils cohabiter ?

**D. A. :** Le sport de loisirs existe et existera toujours. Le sport de masse est indispensable dans une ville. Il est le point de départ du sport de haut niveau. A titre d'exemple, comme le tennis de table a obtenu de bons résultats au cours des dernières années, nous avons aménagé la salle pour faciliter leur progression. On est à l'écoute de tous les projets et nous suivons l'évolution des différentes associations sportives.

**H. R. :** Oui, ils peuvent et doivent cohabiter. Il n'y a pas de sport de haut niveau sans possibilité pour le plus grand nombre de pratiquer une activité sportive. C'est ce qu'on pourrait appeler le sport pyramidal. La compétition est importante dans chaque association sportive et elle permet aujourd'hui l'émergence de sports phares comme le tennis de table, le volley, la gym aérobic ou le judo. Mais le sport doit rester accessible à tous.



David Amsterdamer

## Est-ce que ce contrat concerne également le sport scolaire ?

**D. A. :** Le sport scolaire est un secteur que nous souhaitons développer. Mais c'est difficile, car nous manquons de créneaux horaires. Et puis le sport scolaire relève principalement de l'Education nationale. Nous ne pouvons pas tout décider. En ce qui concerne l'EMIS, nous voulons muscler son extension. C'est un véritable vivier sportif.

**H.R. :** Bien sûr que ce contrat concerne aussi le sport scolaire. Les CE1, CE2 et CM1 ont une séance de piscine et, sous l'égide de l'office du sport de Pantin, plusieurs manifestations sportives sont organisées pour eux. C'est le cas des foulées pantinoises scolaires, de la journée de la natation, des épreuves nounours de l'EMIS ou de cross pour les collégiens. De plus, pour une meilleure utilisation des créneaux horaires, un nouvel équipement pourrait voir le jour à moyen terme.

Propos recueillis par Yvan Bernard

# Les fables de La Fontaine revisitées par la danse EH BIEN, DANSEZ MAINTENANT !

**Les 9 et 10 janvier 2004, le Centre national de la danse organise un spectacle de danse original au théâtre Au fil de l'eau. Deux chorégraphes convient petits et grands à « une lecture par le corps » des célèbres Fables de Jean de La Fontaine. Seront à l'honneur « Le loup et l'agneau », « Le lion et le rat », deux œuvres du XVII<sup>e</sup> siècle au message toujours d'actualité.**

C'est sous l'égide d'Annie Célem, la productrice du spectacle, que le projet de réinterpréter les *Fables* de La Fontaine à l'aide de la danse contemporaine est né. En réaction contre les espaces de représentation principalement investis par du divertissement pur, elle désirait offrir au public « une œuvre féderatrice, féerique et symbolique, issue de notre patrimoine culturel ». Le choix de La Fontaine, unanimement plébiscité, s'est naturellement imposé. Qui, mieux que lui, a su dénoncer les travers des hommes en utilisant la métaphore animale ? Dans les *Fables*, magie et réflexion sont intimement liées. « De plus, de par leur structure même – forme courte – les *Fables* permettent un échange à dimension humaine avec les spectateurs pour lesquels il s'agit d'une première prise de contact avec la danse contemporaine, en cela que chaque tableau dure une vingtaine de minutes », confie Annie Célem.

## Deux fables, deux chorégraphes, deux sensibilités

Béatrice Massin et Dominique Boivin sont les artistes dont les Pantinois découvriront les chorégraphies en janvier prochain. Tous deux ont choisi leur fable en fonction de leur sensibilité propre. Associer à chaque apologue un chorégraphe différent permet d'avoir une approche plus objective de la danse contemporaine, caractérisée par une grande diversité d'univers et d'influences. Ainsi, Béatrice Massin, dont la fable chorégra-

phiée sera présentée en avant-première à Pantin, est une « spécialiste de la danse baroque dans un esprit de liaison avec la danse contemporaine ». Ainsi, elle fait évoluer ses danseurs sur des œuvres musicales de Marin Marais, un compositeur contemporain de La Fontaine, mais a choisi « Le loup et l'agneau », une fable traitant de pouvoir et de puissance, sujet intemporel par excellence. Et de travailler sur la frontière entre les conduites à la cour de Louis XIV et les comportements des animaux, avec à l'esprit le conflit ayant opposé le Roi Soleil à Fouquet autour du fameux château de Vaux-le-Vicomte. Enfin, la chorégraphe a opté pour des costumes qui entretiennent cette ambiguïté animaux/courtisans, noir et blanc, figurant le loup et l'agneau et symbolisant le rapport de force.

Dominique Boivin, lui, a choisi « Le lion et le rat », une fable qui lui offrait la possibilité de mener un travail esthétique à partir de la métaphore politique de la liberté, assortie du thème de la solidarité. Pour cela, il a imaginé un rat et un lion

Ariane Servain

Vendredi 9 et samedi 10 janvier à 20.30  
Théâtre Au fil de l'eau, 20, rue Delizy  
Infos et réservations auprès du CND  
01 42 74 06 44



L'ARIA au théâtre Au fil de l'eau

# UNE NOUVELLE SCÈNE A PANTIN ?

**Sept ateliers-spectacles dont les représentations courent sur près de trois mois, des textes contemporains, des classiques, des créations : c'est carrément un petit festival qui se déroule au théâtre Au fil de l'eau depuis la fin octobre et jusqu'au 14 décembre.**

Les choses se sont faites très rapidement, si bien que l'événement a été d'abord peu annoncé. Pour ceux qui ne sont pas en contact avec le courant, il serait dommage de passer à côté des derniers ateliers-spectacles présentés en décembre (voir encadrés). Mais au fait, pourquoi des « ateliers-spectacles » ? Alain Batis, metteur en scène pantinois, tient beaucoup à la nuance. Avant chaque représentation de *Roberto Zucco*, de Bernard-Marie Koltès, qu'il a présenté fin octobre, il expliquait aux spectateurs que ce qu'ils allaient voir était moins un produit fini que la présentation d'un travail. Il estime que cette information modifie la perception du spectateur, qui se sent alors en présence de quelque chose de vivant plutôt que d'un objet. Or, ajoute-t-il, « la fonction première du théâtre, c'est de transmettre la vie ». Derrière ce qui pourrait passer pour une simple subtilité de langage, il y a une expérience théâtrale qui prend sa source bien loin de Pantin.

#### C'est là-bas que ça se corse

Tout a commencé en effet sur l'île de beauté : durant l'été 2003, dans la vallée de Giussani, l'Association des rencontres internationales artistiques (ARIA) a organisé la sixième édition des Rencontres internationales de théâtre en Corse (voir l'interview avec Robin Renucci). Partageant la vocation de transmission de l'Education populaire,



Alain Batis



« Œillets rouges et tête de more »

#### De l'île de beauté aux berges du canal

Pour Christophe Labas-Lafite, qui a présenté fin novembre *Le Cadavre encerclé*, de Kateb Yacine, les Rencontres de cette année ont été d'une intensité particulière, notamment à cause de la lutte des intermittents du spectacle qui était dans tous les esprits et qui a été l'objet de nombreux échanges avec le public. De là est né pour la première fois le désir de prolonger l'expérience ailleurs. Or, il se trouve qu'Alain Batis et Serge Lipszyc ont appris que le théâtre Au fil de l'eau, une salle que tous deux connaissent bien, était disponible. En effet, la compagnie du Matamore, dirigée par Serge Lipszyc, y a déjà présenté plusieurs spectacles après qu'Alain Batis lui a « fait ren-

contrer » le lieu. Mi-septembre, après une réunion de plusieurs directeurs d'ateliers, Robin Renucci, président de l'ARIA, confiait à Serge Lipszyc le soin d'organiser le séjour de l'association à Pantin.

#### L'ARIA au fil de l'eau

Ce n'était pas une mince affaire, pour plusieurs raisons. Première gageure : réunir des stagiaires venant de toute la France et de l'étranger. Sept ateliers sur les seize préparés en Corse sont pré-

sentés à Pantin. Néanmoins, tous les metteurs en scène ont dû retravailler la distribution : trouver de nouveaux acteurs ou modifier la répartition des rôles. Deuxième gageure : transposer des spectacles conçus d'abord en pleine nature pour des représentations sur un espace scénique de 12 m sur 12. Ainsi Bruno Cadillon a-t-il été contraint d'effectuer une « remise en scène » d'*Œillet rouge et tête de more*, de Francette Nicoli et Charles Charras, qui, en Corse, était présenté au pied d'une falaise, dans un immense espace semi-circulaire que l'éclairage modulait en sept zones. A la mi-novembre, au théâtre Au fil de l'eau, il a dû revoir la distribution et recréer en 4 jours une scénographie très simple, avec deux tables, quelques chaises et un échafaudage : « Ici, dit-il, j'ai considéré qu'il n'y avait pas d'espace. L'important, c'est ce qui se joue et pas le lieu. L'espace est créé par le jeu des acteurs. » En ce sens, l'expérience pantinoise est vraiment la poursuite du travail des ateliers.

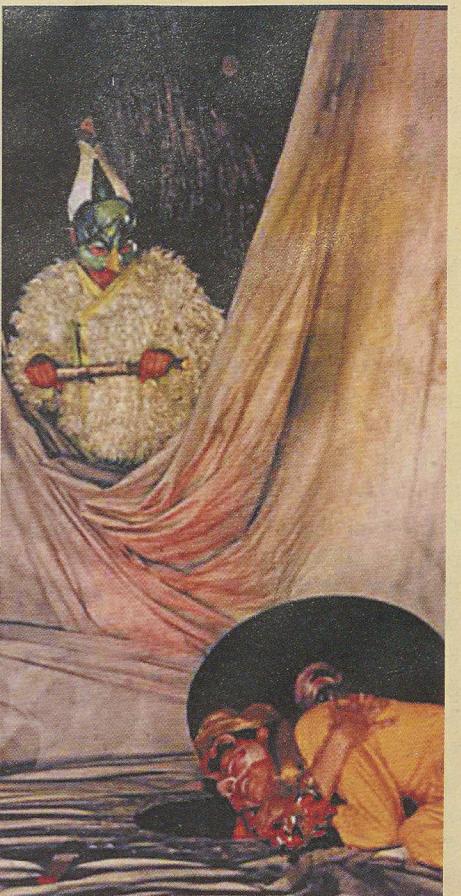
Enfin, troisième gageure : assurer la logistique. La centaine de bénévoles qui participe aux ateliers assure également le bar, la billetterie, la technique, la maintenance et a commencé par rafraîchir la décoration des locaux en repeignant les murs et en y accrochant des photographies des ateliers qui se sont déroulés en Corse.

#### Le courant passe

Sur place, cette énergie et ce désir de partage sont perceptibles. « C'est un théâtre vivant, dynamique, non figé, et qui s'inscrit vraiment dans la ville », déclare Nathalie Berlu, adjointe au maire déléguée à la culture et à la communication. De plus, la volonté de transmission correspond à l'esprit de la saison culturelle de Pantin. Nous réfléchissons à une collaboration avec l'ARIA qui permettrait de pérenniser cet événement. »

Après chaque représentation, les spectateurs sont invités à rencontrer les comédiens et les metteurs en scène, dont certains ont endossé pour la soirée le rôle de barman, de serveur, de vendeur de billets. Ici, pas de prétention déplacée à faire du grand art : ce qui frappe c'est d'abord la générosité et l'humilité avec laquelle tous les participants font du théâtre, qu'ils soient amateurs ou professionnels. Comme l'explique Bruno

A VOIR EN DECEMBRE



*L'Oiseau vert*, de Carlo Gozzi, mis en scène par Stéphane Gallet

Dans la Venise de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, Carlo Gozzi s'efforce de faire revivre la tradition de la commedia dell'arte, malmenée par le vent nouveau qui souffle sur l'Europe. Il fait alors le pari d'adapter librement des contes pour enfants. Le succès est au rendez-vous. Dans *L'Oiseau vert*, le bon roi Tartaglia doit laisser Ninette, sa femme enceinte, aux bons soins de la reine mère, pour s'en aller au champ de bataille. Mais la reine mère, l'affreuse Tartaglione, se débarrasse de Ninette et des jumeaux qu'elle a mis au monde. Quand, 18 ans plus tard, le brave Tartaglia rentre de la guerre, il n'est pas au bout de ses surprises...

Avec Serge Gallet, les stagiaires ont réalisé eux-mêmes les masques qui confèrent sa magie à cette comédie fabuleuse. Pour respecter l'esprit de la commedia dell'arte, la pièce est de plus jouée sur de simples tréteaux, avec une bâche et quelques pouliés. De l'aveu du metteur en scène, le résultat est « un spectacle tous publics, à la fois ludique, féerique et drôle », qui a connu un énorme succès en Corse cet été. Il est conseillé de réserver le plus tôt possible, même si une matinée à d'ores et déjà été ajoutée **samedi 6 décembre à 15.00**.

**Du 2 au 7 décembre**

**Mardi : 19.00. Du mercredi au samedi : 20.30.  
Dimanche : 16.00.**

Cadillon, « je ne me préoccupe pas de savoir si les comédiens que je dirige sont expérimentés ou non, je travaille avec des individus ». Tout le monde œuvre de concert pour que quelque chose de fort, de beau, ait la chance de se produire. « L'essentiel, dit Alain Batis, c'est la voix des poètes et le cœur des acteurs. »

Christian Monnin

**Théâtre Au fil de l'eau**  
20, rue Delizy, Métro Eglise de Pantin  
12 € et 7 € (enfants)  
01 30 53 66 95 ou 06 60 85 96 68  
[www.ariacorse.com](http://www.ariacorse.com)

## A VOIR EN DECEMBRE

**L'Illusion comique**, de Corneille, mise en scène par Serge Lipszyc.

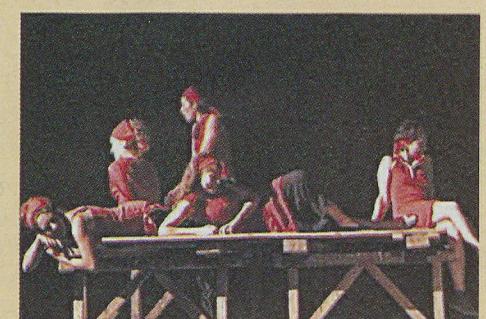
Désespéré de ne pouvoir retrouver son fils Clin-dor, qui a brutalement quitté la demeure familiale, Pridamante consulte le magicien Alcandre, qui se propose de lui faire voir les aventures de son fils sous forme de « spectres animés ». Comme dans un songe, le père assiste à la complexe intrigue amoureuse dans laquelle est engagé son fils et les apparences se révèlent parfois trompeuses...

Plus qu'une histoire d'amour pleine de rebondissements, *L'Illusion comique* est une pièce sur le théâtre et ce qu'il nous apprend de notre rapport à la réalité. Serge Lipszyc a choisi cette œuvre de Corneille parce que « c'est une pièce qui célèbre les acteurs et qui magnifie le monde du théâtre. C'est une comédie, mais en fait c'est une sorte de monstre qui n'a pas de réelle unité théâtrale. Certains personnages disparaissent même en cours de route ». Pour restituer cette monstruosité, le metteur en scène a pris le parti de démultiplier la distribution : les 9 personnages sont incarnés par 24 comédiens, et les monologues des personnages principaux sont déclamés de manière chorale, ce qui fait résonner le texte de Corneille d'une manière inédite. Un leçon de théâtre, qui montre que les choses ne sont pas ce qu'elles semblent être et qui, par contrecoup, devient une leçon de vie au message libérateur.

Du 9 au 14 décembre

Mardi : 19.00. Du mercredi au samedi : 20.30.

Dimanche : 16.00.



# CARTE BLANCHE

**Dernière minute. L'ARIA et la compagnie du Matamore ont décidé de prolonger leur séjour au théâtre Au fil de l'eau jusqu'à la fin du mois de décembre, en présentant des travaux réalisés en dehors des Rencontres internationales de théâtre en Corse. Au programme : des spectacles déjà joués ailleurs, des créations, un film et des cartes blanches.**

**Lundi 15 décembre à 20.30**

*Jouvet, Copeau, Dullin, Baty*, montage de textes réalisé par Evelyne Loew. Avec **Robin Renucci** et **Jean-Claude Penchenat**. Mise en lecture de textes de ce « cartel » d'hommes de théâtre mythiques qui ont voulu débarrasser leur art des contraintes qui, selon eux, le pervertissaient. Ils y parlent d'eux, de leurs envies artistiques, de leur besoin de renouvellement.

**Mardi 16 et mercredi 17 décembre à 20.30**

*Les Lettres de Toussainte*, de Nadine Fisher. Mise en scène de **Marie-Catherine Conti** ; avec **Claude Ettori** au chant. Une jeune femme exilée au Maroc écrit à son frère resté en Corse. Ses lettres font partager au spectateur les joies et les peines de sa vie de jeune fille, de femme, d'épouse et de mère.

C'est également une traversée de l'Histoire, de la Deuxième Guerre mondiale à la décolonisation. C'est enfin l'histoire de l'attachement d'une femme à son île natale.



**Jeudi 18 décembre à 20.00**

*Note de service*, de Jean Vilar. Mise en scène de **Christophe Labas-Lafite**. Une mise en espace

humoristique d'un choix de notes de service adressées par Jean Vilar à des régisseurs, à des comédiens, etc. Spectacle suivi à 21.30 d'une projection du film *ARIA 2003*, de Jean-Christophe Meunier. Ce stagiaire de l'ARIA a réalisé un film sur les 6<sup>e</sup> Rencontres internationales de théâtre de Corse.

**Vendredi 19 et samedi 20 décembre à 20.30**

*Arlequin serviteur de deux maîtres*, de Carlo Goldoni. Mise en scène de **Serge Lipszyc**. Pour augmenter ses gages, Truffaldin se met au service de deux maîtres. Sa tâche se complique lorsque ceux-ci se retrouvent dans la même auberge et s'avèrent être les deux moitiés d'un même couple amoureux... Un spectacle de commedia dell'arte pour tous publics.

**Dimanche 21 décembre à 16.00**

*Le Misanthrope*, de Molière. Mise en scène de **Serge Lipszyc**. Reprise de ce spectacle déjà présenté par la compagnie du Matamore



**Samedi 27 décembre à 20.30**

Carte blanche à **Pierre Vial**, de la Comédie française, qui lit et interprète des textes de son choix.

**Dimanche 28 décembre à 16.00**

Carte blanche à **Charles Charras**. Cet auteur de théâtre, qui fut secrétaire de Dullin, a sélectionné un florilège de textes qu'il incombera à Serge Lipszyc de mettre en espace.

Quelques spectacles sont susceptibles de s'ajouter à cette programmation, dont l'intégralité est disponible sur le site de l'ARIA ([www.ariacorse.com](http://www.ariacorse.com)).

## Rencontre avec Robin Renucci

# « JE NE CROIS PAS AUX ARTISTES, JE CROIS À L'ACTE ARTISTIQUE »

**Tout le monde ou presque connaît le Robin Renucci acteur, pour ses nombreuses prestations à la télévision et au cinéma. Il est par contre moins connu comme président et fondateur de l'ARIA, qui organise depuis sept ans des rencontres de théâtre en Corse. A l'occasion de la « résidence » de cette association à Pantin, « Canal » l'a interrogé sur son engagement par le théâtre.**

**Canal : Quelle conception du théâtre anime l'ARIA ?**

**R. R. :** L'ARIA réunit des gens par la pratique théâtrale. J'ai été très marqué par mon expérience au sein de l'Education populaire, avec des gens comme Pierre Vial ou René Jauleau. J'avais 16 ans à l'époque et je me suis retrouvé au milieu de gens d'origines et de cultures diverses vivant et créant ensemble. Je suis très attaché à la notion de décloisonnement, sur la scène autant que dans la salle : on s'adresse à tous, quel que soit l'âge et la condition. Dans nos ateliers, il y a environ un quart d'amateurs, un quart de professionnels, un quart d'enseignants et un quart d'étrangers. Cette mixité est très importante pour nous.

**Vous revendiquez donc un théâtre populaire ?**

**R. R. :** Le théâtre est un moyen de rencontre. Je ne suis pas de ceux qui veulent amener de force tout le monde vers des productions élitistes. Mais je ne suis pas non plus de ceux qui veulent abreuver le public populaire de spectacles médiocres, sous prétexte que les ouvriers voudraient seulement du rire. Je ne considère pas le public comme une manne, ce n'est pas une histoire de fric. Nous

voulons amener le plus vaste public possible au théâtre, en le faisant participer à un espace d'émancipation et de liberté. Tous les gens de l'ARIA sont animés par un désir de transmission. C'est fondamental. Transmettre, ce n'est pas seulement parler, c'est participer, c'est transpirer ensemble. Les enseignants qui vivent une expérience théâtrale avec nous sont à même de la transmettre à leurs élèves, c'est-à-dire de préparer un public. Je pense que les gens peuvent être « fécondés ». Je ne crois pas aux artistes, je crois à l'acte artistique. D'ailleurs, je ne fais qu'une chose, dire aux autres : « quand vous êtes prêts, vous y allez » et faire en sorte de leur en donner les moyens.

L'ARIA n'est pas le projet d'un homme. Il se trouve que j'ai la chance d'être reconnu professionnellement, mais ce n'est pas moi qui ai peint les murs du théâtre Au fil de l'eau, je ne joue pas (si ce n'est une lecture le 15 décembre. NDLR), je ne mets en scène aucun atelier-spectacle. Je crée seulement un cadre pour accueillir.

**Comment le séjour de l'ARIA à Pantin s'inscrit-il dans cette démarche ?**

**R. R. :** Il s'agit pour nous de témoigner d'une expérience et de la transmettre. Au fil des ans, nous avons développé une identité forte et nous souhaitons la partager. Ce lieu où nous sommes est à notre mesure, il est à la fois centralisé et décentralisé. Nous voudrions établir un vrai rapport avec le quartier, avec ses habitants, peut-être nous planter. Nous réfléchissons aux modalités d'une collaboration avec la Ville à ce sujet. Cela permettrait également de solidifier des com-

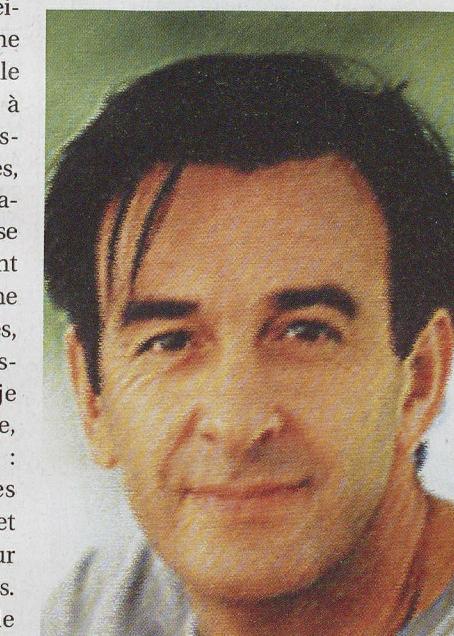
pagnies locales, comme celle d'Alain Batis, ou d'ancrer la compagnie du Matamore, de Serge Lipszyc, qui réussit cette chose devenue rare en France : faire vivre une troupe. On propose du concret : on a les compétences, on a l'énergie pour rencontrer et former un public.

**C'est ce qui se passe en Corse ?**

**R. R. :** Oui. J'ai voulu faire se rencontrer des gens : chaque année une centaine de stagiaires vit pendant un mois au contact des gens des villages. Tous les samedis, nous organisons des veillées en compagnie des habitants, avec des lectures, des chants et des danses. Les rencontres de théâtre attirent maintenant des milliers de personnes. Mais l'ARIA organise des activités tout au long de l'année, et pas seulement en juillet-août. Elle a créé des emplois en implantant sur place ses équipes administratives. Elle a ainsi contribué à repeupler des villages en voie de désertification : une école qui était sur le point de fermer a même pu revivre. Par ailleurs, chaque année, nous essayons aussi de faire connaître et de valoriser la culture et l'histoire corse à travers un des ateliers-spectacles. Ainsi, cette année, Bruno Cadillon a monté *Œillets rouges et tête de more*, un texte original consacré au grand résistant corse Jean Nicoli, co-écrit par sa fille, Françoise Nicoli, et par Charles Charras.

**Pourquoi maintenant ce désir de « transplantation » ?**

**R. R. :** C'est un peu comme le cerfeuil. Il lui faut 7 ou 8 ans pour trouver la force de se planter tout seul ailleurs. Il a fallu le désir, il a fallu l'énergie des gens qui sont prêts à venir peindre les murs du théâtre et à jouer bénévolement pendant trois mois.



# Petites annonces gratuites

CANAL P.A. MAIRIE 93507 PANTIN CEDEX

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél. :

Les annonces sont gratuites et n'engagent que leurs auteurs.  
Elles doivent nous arriver exclusivement par courrier avant le 10 du mois précédent la publication, accompagnées d'une copie d'un justifica-

tif de domicile (quittance de loyer, facture de téléphone, d'EDF...).  
Seules les demandes remplissant ces conditions seront publiées.

Complétez le coupon en caractères lisibles.

## A vendre

✓ Ford Fiesta rouge ess. 3 ptes, avril 2000, première main TBEG : 4300 € 06 13 08 26 77

✓ Seat Cordoba vario SE, 1,9 TDI diesel ann. 1999, 83 000 km, CT OK, TBEG, non-fumeur, dort 01 48 44 22 26

dans garage, entretien régulier, vert métal : 6900 € 01 41 71 33 42

✓ Chambre d'enfants Gauthier : lit 190 : 90 €. lit 190 avec tiroirs + kit superposition : 150 €. Armoire 2 ptes : 80 €. Bureau : 100 €, le tout en bon état 01 48 43 20 88

✓ Piano Steinman blanc, 10 ans, très peu servi : 995 €.

Patinette JD Bug état neuf : 53 €. 06 87 14 46 24

✓ Table bois et verre 78 x 148 : 165 €. Table basse 60 x 60 : 70 €.

Guéridon : 50 €. Meuble督办 : 70 €.

Armoire meurisier 205 x 130 x 50 : 1350 €. 01 48 41 13 45

✓ Lave-linge Thomson 5 kg 2 ans exc. état, chargement dessus, temps et essorage réglables, capacité variable automatique et silencieux : 320 €. Cuisinière gaz 50 cm, ét. neuf, 4 feux, grill, tuyau fourni : 200 €. Réfrigérateur-congélateur 2 ptes Whirlpool 2 ans, ét. neuf, capacité totale 270 l, congélateur 63 l, dégivrage auto, 55 x 165 x 60 : 350 € 06 32 07 25 40 de 10 h à 20 h

✓ Micro-ondes grill simultané Daewoo : 26 €. Convecteur mural AEG 2000 W : 15 €. Electrophone Tepaz : 15 € 06 71 79 36 87

✓ Maman cherche CD occasion série Adibou pour 6 ans et +. A vendre vêtements bébé 0 à 1 an + portage multiples activités, mobile nounours, siège de bain 01 48 45 13 73

✓ Machine à laver Indesit sous garantie (8 mois) 850 tour/mn et lavage express 30 mn très peu servi, état neuf : 250 € à débattre. Camescope Samsung (non numérique) avec accessoires : 310 € à débattre. 01 49 15 48 56 ou 06 22 15 89 89

✓ Micro-ondes grill simultané Daewoo : 26 €. Convecteur mural AEG 2000 W : 15 €. Electrophone Tepaz : 15 € 06 71 79 36 87

✓ tb manteau cuir (neuf) nubuk marron foncé T2 : 250 € (neuf 700 €). PC Compaq 166 Mhz/72 ram/CD rom mod/écran 17"/Win 98 + off : 120 € 01 48 43 69 83

✓ Armoire de rangement imitation hêtre 236 x 194 x 62, 4 ptes dont 2 avec miroir, 2 tiroirs, 6 étagères, 1 penderie, 4 porte-cravates : 510 €.

Cuisinière électrique 4 plaques avec four pyrolyse : 460 €. Lampadaire halogène : 15 €. Meuble hifi : 45 €. Divers meubles de cuisine et督办 : entre 30 et 60 €.

✓ Patins à roulettes point 34. Rollers débutant point 35 pour fille ou garçon, petits prix 04 48 40 39 76

✓ Jeu de café arcade de "Bubbles" : 1 654 € 01 48 40 00 59 après 18 h

✓ Collection dirigée par Pierre Sersins, « Les chefs-d'œuvres de la science-fiction » n°18. 22 livres et collection de « Sélection du livre » (les meilleures livres condensés). Collection de 6 éditions Famot et bien d'autres livres 01 47 42 20 97

✓ Sèche-linge Brandt en parfait état : 150 € 06 63 76 27 85

✓ Living tbe, table basse, lit à lattes 2 pers., magnétosc., petits prix 01 43 15 02 08

✓ Lit armoire avec rgt style contemporain couleur ivoire, couche 140 x 190 : 190 € 06 83 60 35 47

✓ Ford Escort rouge 1300 ICLX année 1994, 87 000 km, 1<sup>re</sup> main, embrayage et amortisseurs refaits, pneus et batterie récents, radio cassette, vitres et fermeture électriques, intérieur impeccable : 2 500 € à débattre 06 87 53 74 34

+ meuble TV assorti : 1 150 € 01 41 71 40 26 ou 06 66 13 64 93

✓ A louer parking 1<sup>er</sup> niveau bip d'entrée : 35 € par mois 06 87 14 46 24

✓ A vendre appart 3 pces 67m<sup>2</sup> M<sup>o</sup> Raymond-Queneau tbe, clair et calme 2 chbres dont une très spacieuse 01 48 45 47 49

✓ A louer 2/4 pers. Chappelle d'Abondance (Haute-Savoie) 9 km de Suisse, 35 km du lac Léman studio cabine 24m<sup>2</sup> tt confort, 1<sup>er</sup> étage balcon 6 m<sup>2</sup>, pl. sud, 100 m à pied des pistes : 150 à 480 € (7 nuitées) 06 19 14 06 35

840 € charges comprises libre fin janvier 06 15 10 58 86 ou 06 23 06 56 62

✓ Loue place parking M<sup>o</sup> Raymond-Queneau 01 43 15 02 08

## Cours

✓ Donne cours de basse (Fretless ou fretée), techniques d'improvisation 01 48 46 94 91 Contact

liers du lundi au dimanche, contactez-moi 01 41 71 40 26 ou 06 66 13 64 93

✓ Enseignante en mathématiques donne cours de la 6<sup>ème</sup> à la terminale 01 48 46 94 91 Contact

## Emploi

✓ Cherche travaux informatiques à domicile ou tt secrétariat, divers compétences assurées 01 48 43 44 91

✓ Etudiante éducatrice spécialisée recherche enfants avec déficience ou non, à garder. Libre soirée et WE, vacances-scolaires. 06 70 55 88 50

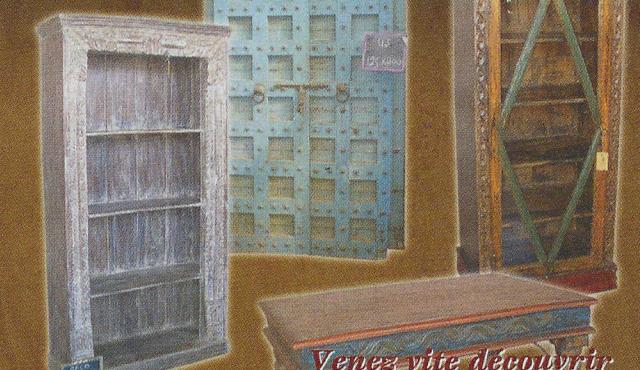
## Déco d'Ailleurs

La référence du meuble colonial ouvre ses portes aux particuliers

PARIS : Du Mardi au Vendredi de 10h30 à 13h et de 14h à 19h30  
Lundi et Dimanche ouvert de 14h à 19h

PANTIN : Du lundi au Jeudi de 9h à 18h30 sans interruption  
Le Vendredi de 9h à 17h

paiement en 4 fois sans frais



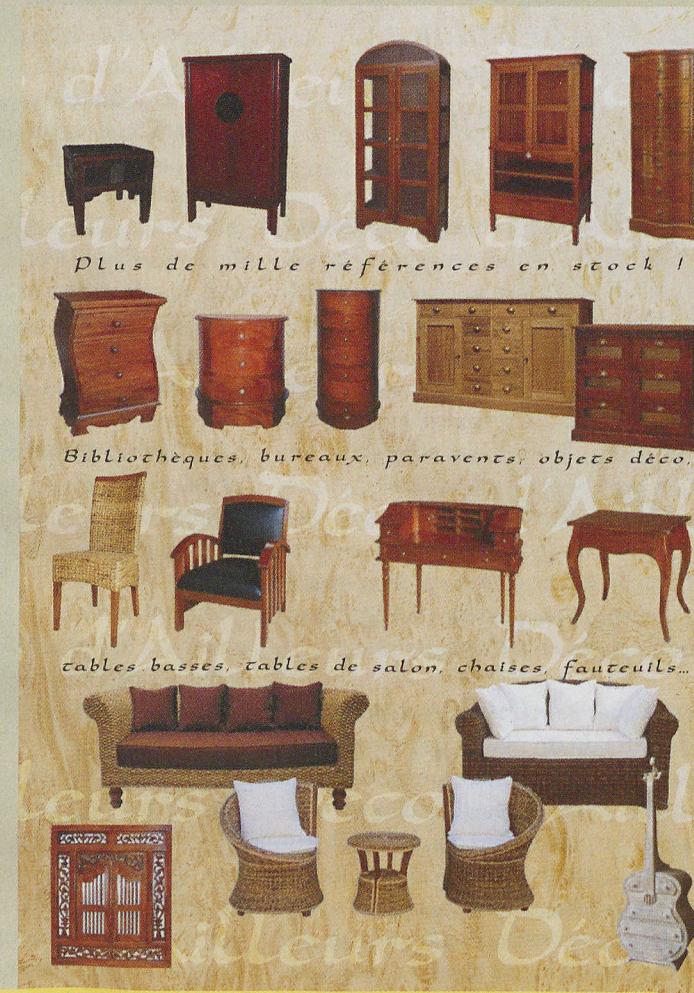
Venez vite découvrir votre prochain intérieur

Arrivages permanents Chine, Indes, Indonésie  
E-mail : deco-dailleurs@wanadoo.fr

POUR UN MEILLEUR ACCUEIL, 2 POINTS DE VENTE :

51, rue de Clignancourt  
75018 PARIS  
01 42 55 97 17  
M<sup>o</sup> Anvers

126, av. du General Leclerc  
93500 PANTIN  
01 48 40 27 78  
Sortir porte de Pantin Direction mairie



Toute l'équipe de Déco d'Ailleurs vous souhaite de joyeuses Fêtes

## Le funérarium

Prévu pour faire face aux attentes des familles.

24h/24 et 7 jours/7



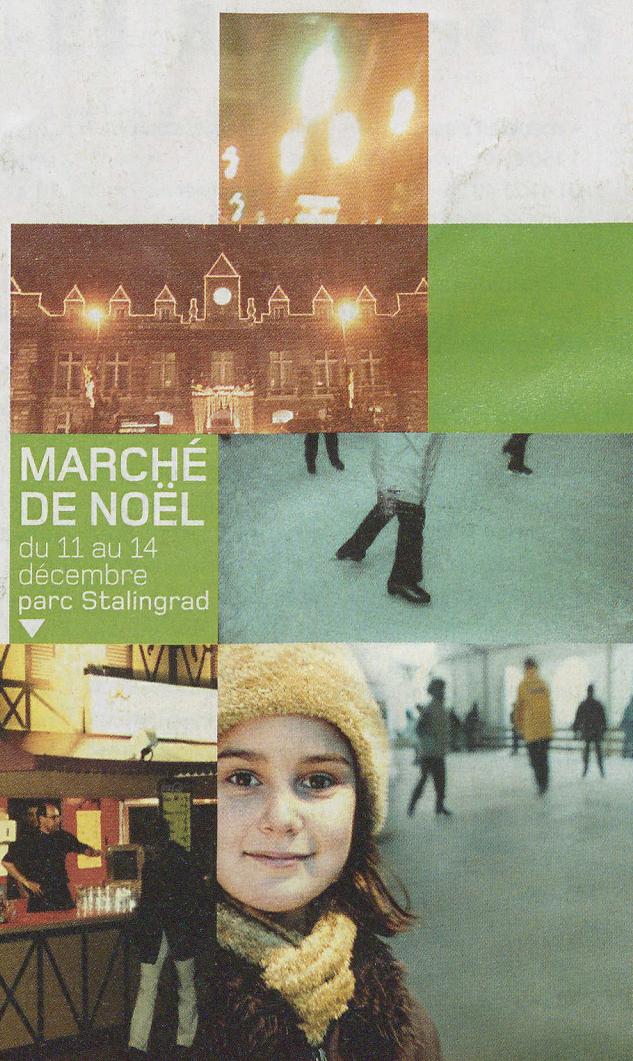
Nos salons, modulables en taille, peuvent accueillir jusqu'à une trentaine de personnes afin d'organiser des cérémonies civiles et philosophiques. Coin repos et cafétéria.

Les Pompes Funèbres Santilly, Le Choix Funéraire mettent à la disposition des familles un lieu d'hébergement et de recueillement où tout a été prévu pour accueillir les défunt dans des conditions humaines, dignes et respectueuses à la fois en terme de confort et de qualité sanitaire.

N'hésitez pas à nous appeler  
Tel. 01 48 45 40 39

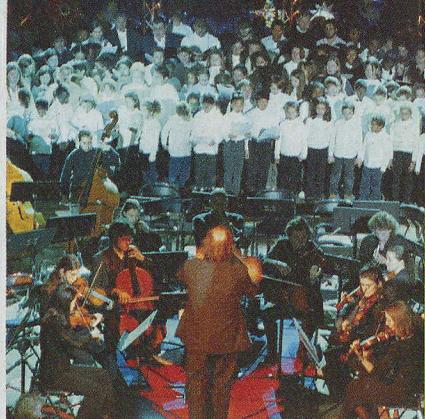


Marbrerie Pompes Funèbres Santilly - 10 rue des Pommiers et 170 av. du Général Leclerc à Pantin



**PATINOIRE**  
du 20 décembre  
au 4 janvier  
parc Stalingrad

# NOËL À PANTIN



**CONCERTS DE NOËL**  
le 10, 13, 16, 19, 20 décembre

**VEILLÉES DE CONTES**  
le 17, 19, 23 décembre

**ACTIONS DE SOLIDARITÉ**  
du 8 décembre au 16 janvier